



**RAPPORT DE LA MISSION CONJOINTE
D'ÉVALUATION FINALE DE LA SNDS DU
BURUNDI
2010-2014**

EVALUATION DE LA SNDS





PARIS21



**RAPPORT DE LA MISSION CONJOINTE D'EVALUATION FINALE DE LA SNDS
2010-2014 DU BURUNDI**

(Bujumbura, 16 au 20 mars 2015)

Mai 2015

Liste des acronymes

AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
BAD	Banque africaine de développement
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CSLP	Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté
CNAQD	Cadre national d'assurance qualité des données
CNIS	Conseil national de l'information statistique
CPTIS	Comité provincial technique de l'information statistique
CTIS	Comité technique de l'information statistique
EDS	Enquête démographique et de santé
ENSEA	Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (Abidjan)
GAR	Gestion axée sur les résultats
IFORD	Institut de formation et de recherche démographiques
ISTEEBU	Institut de statistiques et d'études économiques du Burundi
NADA	National archive for development data
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
PARIS21	Partenariat statistique pour le développement au 21 ^{ème} siècle
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SCMS	Service central ministériel de statistique
SNDS	Stratégie nationale de développement de la statistique
SSN	Système statistique national

Table des matières

I. INTRODUCTION _____	5
II. PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE L'ÉLABORATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2010-2014 ____	6
II.1. Contexte _____	6
II.2. Approche méthodologique suivie et contenu _____	6
II.2.1. Approche méthodologique suivie _____	6
II.2.1. Contenu de la SNDS I _____	7
II.3. Appréciation générale de l'élaboration de la SNDS _____	9
II.4. Effet de la SNDS sur la gouvernance du SSN et la production statistique _____	9
II.4.1. Effet sur la gouvernance du SSN _____	9
II.4.2. Effet sur la production statistique _____	9
III. RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2010-2014 _____	10
III.1. Axe stratégique A : Garantir la gouvernance du SSN _____	10
III.1.1. Objectif stratégique A1 : Cadre légal et institutionnel complété _____	10
III.1.2. Objectif stratégique A2 : Pérennité des ressources du SSN assurée _____	13
III.2. Axe stratégique B : Développer le système de production des données statistiques et améliorer la qualité, la fiabilité et la régularité des données statistiques _____	15
III.2.1. Objectif stratégique B1 : Production de données statistiques des Services sectoriels de statistiques, promue _____	15
III.2.2. Objectif stratégique B2 : Outils de base, méthodologies, système d'exploitation informatiques harmonisés et modernisés, programmes d'activités coordonnés au niveau national _____	16
III.2.3. Objectif stratégique B3 : Fiabilité, qualité et régularité de la production de données statistiques, assurées _____	18
III.2.4. Objectif stratégique B4 : Utilisation et diffusion des données statistiques, promues _____	18
III.3. Axe stratégique C : Développer le système statistique décentralisé _____	19
III.3.1. Objectif stratégique C1 : Décentralisation du CTIS organisée en CPTIS par Province ____	19
III.3.2. Objectif stratégique C2 : Développer le système statistique décentralisé _____	19
III.3.3. Objectif stratégique C3 : Désagrégation des données statistiques nationales selon la Province et le Genre, développée _____	19
IV. PROPOSITION D'ORIENTATION POUR L'ÉLABORATION DE LA SNDS II _____	20
V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS _____	21
V.1. Conclusion _____	21
V.2. Recommandations _____	22
ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES _____	24
ANNEXE 2 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE LA SNDS 2010-2014 _____	25
ANNEXE 3 : RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LA SNDS 2010-2014 _____	40
ANNEXE 4 : 10 PRINCIPES ESSENTIELS POUR UNE BONNE SNDS _____	42

I. INTRODUCTION

A la demande du Directeur Général de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU), une mission conjointe de la Direction Générale d'AFRISTAT et du Secrétariat de PARIS21 s'est rendue à Bujumbura (République du Burundi), du 16 au 20 mars 2015, dans le cadre de l'évaluation finale de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) 2010-2014.

La mission était composée de Messieurs Oumarou EL HADJI MALAM SOULE, Expert en organisation institutionnelle des systèmes statistiques à AFRISTAT et Lamine DIOP, Consultant pour le compte de PARIS21.

Ce document constitue le rapport de la mission d'évaluation. Outre l'introduction (partie I) et la conclusion (partie V), il comprend cinq parties. Après avoir décrit le contexte de l'élaboration et de la mise en œuvre de la SNDS 2010-2014 ou SNDS I (partie II), le rapport présente les résultats de sa mise en œuvre, par axe stratégique (partie III) et propose des orientations pour l'élaboration de la SNDS II (partie IV). En annexes du rapport se trouvent la liste des personnes rencontrées, le détail des activités réalisées au cours de la période 2010-2014, et les principes essentiels pour une bonne SNDS élaborés par PARIS21.

Cette mission d'évaluation a permis à AFRISTAT et à PARIS21 d'apporter un appui technique à l'ISTEEBU en vue :

- a) d'examiner les résultats obtenus pour chaque axe stratégique et pour chaque objectif spécifique retenu dans la SNDS 2010-2014 en vue d'en déterminer le niveau d'atteinte des résultats sur la base de l'exécution des actions initialement envisagées.
- b) de faire des recommandations en prélude à la préparation de la prochaine SNDS.

Il convient de rappeler qu'une mission d'évaluation à mi-parcours de la SNDS 2010-2014 (SNDS I) a été effectuée à Bujumbura du 8 au 12 octobre 2012 conjointement par AFRISTAT, la CEA et PARIS21.

La mission conjointe AFRISTAT-PARIS21 de mars 2015 a exploité le rapport d'évaluation à mi-parcours d'octobre 2012 qui fait le point de la mise en œuvre de la Stratégie pour les années 2010 et 2011 et la première moitié de l'année 2012. Pour la deuxième moitié de l'année 2012 et les années 2013 et 2014, elle s'est appuyée sur les entretiens avec les responsables de l'ISTEEBU et des services statistiques visités d'une part, et les discussions avec les utilisateurs et les partenaires techniques et financiers, d'autre part. Elle a également exploité les tableaux de synthèse établis par la Cellule méthodologies et coordination statistiques de l'ISTEEBU qui donnent une situation résumée des activités réalisées de 2010 à 2014 et des produits obtenus ainsi que le rapport provisoire du diagnostic du SSN effectué en prélude à l'élaboration de la SNDS II.

La mission a été reçue en audience par Honorable Monsieur TABU Abdallah MANIRAKIZA, Ministre des Finances et de la Planification du Développement Economique qui assure la tutelle de l'ISTEEBU.

La mission tient à remercier le Directeur Général de l'ISTEEBU et ses collaborateurs pour la qualité de l'accueil ainsi que pour les facilités mises à sa disposition.

II. PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE L'ÉLABORATION ET DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2010-2014

II.1. Contexte

Depuis une dizaine d'années, la République du Burundi est engagée dans des réformes économiques et structurelles. Après un premier Cadre stratégique de croissance et de lutte contre la pauvreté (CSLPI), un deuxième, le CSLPII, a été élaboré et mis en œuvre sur la période 2012-2015. Un troisième est en cours de préparation. La mise en œuvre du premier document de stratégie a mis en lumière les difficultés qu'éprouve le Système statistique national (SSN) à fournir, à temps les données nécessaires au suivi-évaluation du CSLP et des autres programmes de développement.

Le système statistique du Burundi était médiocre et caractérisé par une production statistique encore faible et irrégulière. Jusqu'en 2009, il ne disposait pas d'une programmation à moyen terme des activités statistiques. En vue de rendre le système plus performant, le Gouvernement a adopté, en février 2010, la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique du Burundi (SNDS-Burundi) 2010-2014. La mise en œuvre de la SNDS devait permettre d'améliorer le cadre juridique, institutionnel et organisationnel du Système statistique national d'une part, et la production et la diffusion de statistiques abondantes et de qualité d'autre part, pour soutenir et accompagner les réformes économiques et structurelles et notamment la mise en œuvre du CSLP et l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Comme pour la mise en œuvre de ces réformes, le Gouvernement a bénéficié, pour l'élaboration et la mise en œuvre de la SNDS, de l'appui des Partenaires techniques et financiers (PTF), notamment la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement.

II.2. Approche méthodologique suivie et contenu

II.2.1. Approche méthodologique suivie

L'élaboration de la SNDS 2010-2014 (SNDS I) s'est inspirée de la méthodologie mise au point par PARIS21 et publiée en 2004. Il s'agit d'un processus participatif et inclusif qui couvre tous les secteurs de l'activité économique et sociale. Les étapes suivantes ont été distinguées : (i) le diagnostic du SSN ; (ii) la formulation d'une vision, l'établissement et la hiérarchisation des priorités en terme de résultats à obtenir et la détermination de stratégies de renforcement des capacités du SSN ; (iii) l'élaboration d'un plan d'action pluriannuel sur la période 2010-2014 ; (iv) la formulation de la mise en œuvre assortie d'un dispositif de suivi-évaluation.

Le diagnostic du SSN s'est appuyé sur les rapports, enquêtes, études et investigations sur l'état et le fonctionnement du système statistique les plus récents disponibles. Pour établir ce diagnostic, les documents suivants ont été exploités : le rapport de la consultation que la Banque Africaine de Développement a menée du 19 septembre au 28 octobre 2008 pour évaluer le SSN, le « Rapport d'une mission de la coopération suédoise au Burundi » de février 2009 et le « Document diagnostic participatif des systèmes statistiques sectoriels au Burundi » préparé selon un canevas proposé par la Banque mondiale¹.

Par ailleurs, une enquête par sondage a été réalisée en mai 2009 auprès des producteurs et utilisateurs de statistiques pour recueillir des informations complémentaires sur l'environnement de travail des services et organismes statistiques et analyser les dysfonctionnements constatés. Enfin,

¹Voir le Rapport principal de la Stratégie Nationale de Développement de la Statistique du Burundi (SNDS-Burundi) 2010-2014, Ministère du Plan et de la Reconstruction, novembre 2009, page 12.

des entretiens ont été organisés avec des responsables de services et organismes statistiques et des représentants des PTF pour compléter les données collectées².

II.2.1. Contenu de la SNDS I³

La **vision** du SSN du Burundi s'énonce comme suit : « (Devenir) un Système statistique national présent dans tous les domaines de la vie de la Nation, à même de mettre en œuvre un programme coordonné et harmonisé, avec des moyens humains et techniques adaptés et des méthodes modernes alignées sur les plans régional et international, produisant, analysant, diffusant, publiant et archivant des données statistiques fiables, régulières, comparables dans le temps et dans l'espace ».

La SNDS I a retenu les **priorités** suivantes :

- (i) la réalisation des enquêtes de base à couverture nationale, notamment les recensements généraux de l'agriculture, les enquêtes auprès des ménages, les recensements d'entreprises et d'établissements, la production des comptes nationaux et le rassemblement des statistiques courantes ;
- (ii) la mise en place d'un fichier des établissements et la production des indicateurs économiques, financiers, démographiques et sociaux ;
- (iii) la mise en place de véritables services statistiques dans tous les ministères ;
- (iv) l'investissement dans le capital physique et humain (infrastructures, siège de l'ISTEEBU, équipements, perfectionnement des cadres, renforcement des capacités).
- (v) la formation initiale des cadres statisticiens par le biais des centres de formation statistique régionaux et par les institutions supérieures locales.

La SNDS I s'articule autour des trois axes stratégiques suivants :

- Axe A : Garantir la gouvernance du SSN ;
- Axe B : Développer la production des données statistiques ;
- Axe C : Développer le système statistique décentralisé.

Chaque axe stratégique est décliné en stratégies opérationnelles, chaque stratégie opérationnelle en produit et chaque produit en activités.

Toutes les activités à réaliser au cours de la période 2010-2014 sont incluses dans le **plan d'action** et réparties selon les axes stratégiques, les stratégies opérationnelles et les produits à obtenir. Des indicateurs de réalisation ont été identifiés pour les différents produits et les différentes activités.

Les coûts de toutes les activités ont été évalués pour chacune des cinq années couvertes par la SNDS I. Le **budget** global de la SNDS I s'élève à 58 433 157 000 Fbu, soit environ 48 699 000 de

² Voir le Rapport cité ci-dessus.

³ Pour une description détaillée du contenu de la SNDS I on pourra se référer au Rapport Principal de la SNDS, chapitres 2 et 3, pages 50 à 122.

dollars US. Ce montant a été réparti comme suit selon la source de financement : 25,8% du financement doit provenir de l'Etat et 74,2 % doit être recherché auprès des PTF.

Pour la SNDS I, un cadre de mise en œuvre et un dispositif de suivi-évaluation ont été définis.

Le cadre de mise en œuvre comprend des principes directeurs et un dispositif institutionnel. Les six *principes directeurs* sont les suivants :

- *Principe de la flexibilité* : le programme d'activités est glissant et tout besoin nouveau est pris en compte dans le respect des mécanismes de programmation en cours ;
- *Principe de transparence* : un rapport d'activités est élaboré par le Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) chaque année et soumis au Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) pour validation avant publication ;
- *Principe de la subsidiarité* : les activités du programme sont réalisées au niveau optimal et l'organe central (ISTEEBU) assure la coordination des activités ;
- *Principe de l'équité* : la dimension genre et la dimension régionale seront prises en compte dans tout le processus de mise en œuvre ;
- *Principe de la codécision* : les décisions sur le contenu des programmes statistiques qu'ils soient pluriannuels ou annuels, ne peuvent être prises que par un conseil représentatif des parties prenantes, en l'occurrence le CTIS ;
- *Principe de la participation* : tous les acteurs participent à la mise en œuvre de la SNDS.

Le dispositif institutionnel de pilotage de la SNDS comprend :

- le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS) qui est l'organe de coordination de la SNDS ;
- le Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) chargé de la programmation et qui est l'organe technique de supervision et de gestion des activités de la SNDS ;
- l'ISTEEBU, les Comités sectoriels du CTIS, les Services Centraux de Statistique des Ministères (SCMS) et les Comités Provinciaux de l'Information Statistique (CPIS) chargés de l'exécution directe des activités dans leurs domaines respectifs de compétence ;
- une Cellule « méthodologies et coordination statistiques » chargée, entre autres, de la coordination de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la statistique du Burundi;
- une Cellule de contrôle interne et de suivi-évaluation qui suit et contrôle notamment le niveau d'exécution de la SNDS, du plan de travail annuel et les Financements des activités statistiques au sein de l'ISTEEBU. Cette cellule doit assurer le suivi quotidien de la mise en œuvre de la SNDS et en faire des rapports réguliers incluant les aspects techniques et financiers.

Le dispositif de suivi-évaluation repose sur l'approche de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR). Il repose sur deux matrices : une matrice des résultats attendus et une matrice des indicateurs.

II.3. Appréciation générale de l'élaboration de la SNDS

L'élaboration de la SNDS I du Burundi a suivi les principales étapes recommandées par la méthodologie mise au point par PARIS21 au début des années 2000. Elle a mobilisé les principaux acteurs du Système statistique national et a bénéficié d'une assistance technique internationale ponctuelle et à court terme par la mise à disposition d'un expert international pendant trois (03) mois.

S'agissant du plan d'action de la SNDS I, on peut noter qu'il est surdimensionné par rapport aux capacités du SSN, sur les plans organisationnels, des ressources humaines et des ressources financières. Le fait de vouloir imputer près des $\frac{3}{4}$ du budget global aux PTF limite sérieusement les chances de succès de la SNDS. Par ailleurs, son plan d'action ne couvre pratiquement pas des secteurs importants comme l'environnement, la gouvernance et la sécurité. Enfin, les objectifs visés en termes d'organisation et de production statistique au niveau décentralisé (provinces et communes) sont difficilement atteignables au vu de l'état de développement du SSN.

Globalement les activités réalisées au cours de la mise en œuvre de la SNDS ont permis d'atteindre 54 % des objectifs retenus. Une présentation détaillée des résultats obtenus figure dans la partie III ci-après.

II.4. Effet de la SNDS sur la gouvernance du SSN et la production statistique

II.4.1. Effet sur la gouvernance du SSN

Au terme de la mise en œuvre de la SNDS 2010-2014, le Système statistique national dispose d'un cadre légal, institutionnel et organisationnel rénové et relativement complet.

Le Gouvernement a adopté et mis en œuvre la recommandation du CNIS relative à la création des services statistiques au sein des ministères. Ces services ont été créés dans tous les ministères, à l'exception de deux départements (ceux chargés de l'Intérieur et de la Solidarité) mais leur mise en place et leur opérationnalisation restent entravées par le manque de ressources matérielles, financières et humaines qualifiées.

II.4.2. Effet sur la production statistique

Grâce aux efforts consentis par le Gouvernement (notamment en faveur de l'ISTEEBU dont le budget alimenté par l'Etat a sensiblement augmenté entre 2010 et 2014 et surtout par les Partenaires Techniques et Financiers, plusieurs opérations statistiques programmées ont été réalisées ou sont en cours de réalisation, dans le domaine des enquêtes et dans la production des statistiques de sources administratives.

Des efforts restent à faire pour rendre la production statistique nationale moins dépendante des financements extérieurs et pour assurer l'archivage des données disponibles.

III. RÉSULTATS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SNDS 2010-2014

Au-delà de la vérification des résultats à travers la prise en compte des indicateurs, l'évaluation donnera, pour les produits les plus importants, une idée de la qualité des produits par rapport aux normes en usage. Dans la mesure où le SSN, notamment dans le cadre de la démarche SNDS, doit répondre aux besoins des utilisateurs, cette partie du rapport accordera une importance aux appréciations portées par les utilisateurs sur les produits du système statistique. Il s'agira, pour les principaux produits de comprendre les écarts entre réalisations et programmation.

L'analyse des résultats atteints par la mise en œuvre de la SNDS I sera faite à la lumière des documents et des livrables collectés et des informations recueillies lors des différents entretiens conformément aux axes stratégiques de la SNDS.

Une attention particulière sera accordée au financement du programme et au sort réservé aux engagements programmés du budget de l'Etat et des PTF tels qu'ils figurent dans les annexes de la SNDS. On relèvera aussi les retards éventuels dans les décisions de nature légale et institutionnelle qui étaient programmées.

L'analyse des résultats obtenus durant la période couverte par la SNDS 2010-2014 est faite par axe stratégique pour chaque objectif retenu (Cf. annexe2 pour les détails).

III.1. Axe stratégique A : Garantir la gouvernance du SSN

Cet axe repose sur deux objectifs spécifiques à savoir le « *Cadre légal et institutionnel complété* » et la « *Pérennité des ressources du SSN assurée* » et onze produits. Parmi les réussites de la mise en œuvre de la SNDS, l'évaluation a noté les points suivants :

- l'organisation régulière des réunions du CNIS, du Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) avec l'élaboration des rapports assortis de communiqué de presse pour les réunions du CNIS ;
- l'élaboration régulière des plans d'action de la SNDS ainsi que les rapports de mise en œuvre ;
- les efforts pour la formation des statisticiens et démographes (octroi de bourses aux lauréats des concours).

III.1.1. Objectif stratégique A1 : Cadre légal et institutionnel complété

Au terme de la mise en œuvre de la SNDS 2010-2014, le Système statistique national dispose d'un cadre légal, institutionnel et organisationnel rénové et relativement complet. En effet, en vue de compléter le cadre légal et institutionnel, le Gouvernement a adopté et publié troistextes. Après la promulgation de la loi n°1/17 du 25 septembre 2007 et des différents textes d'application qui ont suivi, l'arsenal juridique régissant le SSN est en train d'être complété progressivement avec l'adoption et la publication :

- du Décret n°100/71 du 9 mars 2011 portant Nomination du Conseil National de l'Information Statistique (CNIS);
- du décret n° 100/261 du 31 octobre 2013 portant institution du visa statistique et de l'avis d'éthique pour les enquêtes statistiques et recherches biomédicales et comportementales au Burundi ;

- du décret n°227 du 8 octobre 2014 portant cadre national d'assurance qualité des données (CNAQD) au Burundi ;
- de l'ordonnance ministérielle N° 120/810/2010 du 28 mai 2010 portant nomination des membres du Comité Sectoriel de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (CSOMD)
- de l'ordonnance N°120/742 du 30 juin 2011 portant nomination des membres du Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) ;
- de l'ordonnance N° 540/1429 du 17 août 2012 portant nomination de certains membres du Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) ;
- de l'ordonnance N° 540/3469 du 6 mars 2013 portant nomination de certains membres du Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS) ;
- de l'ordonnance ministérielle n°540/1643 du 25/11/2013 portant modalités d'obtention du visa statistique pour les enquêtes statistiques au Burundi ;
- de l'ordonnance N° 540/95/1600 bis du 26 septembre 2014 portant nomination des membres du Comité Technique de l'Information Statistique (CTIS).

La mission d'évaluation a constaté que la loi statistique n°1/17 du 25 septembre 2007 pourrait être améliorée en prenant en compte la Charte africaine de la statistique qui est entrée en vigueur le 21 mai 2014 et la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) adoptés par les Chefs d'Etat et de Gouvernement africains. Notons en passant que le Burundi a ratifié cette charte le 17 mai 2014.

Il convient de noter qu'un seul comité sectoriel du CTIS (celui en rapport avec les OMD) a été créé et mis en place. Une ordonnance du Ministre en charge de la Statistique devrait être prise à cet effet pour les autres comités sectoriels restants et identifiés au sein du Groupe sectoriel statistique (GSS). Par ailleurs, la composition du CNIS devrait être élargie aux représentants des utilisateurs de statistiques publiques comme le SP/REFES, du secteur privé, des chercheurs et de la société civile. En attendant, le Président du CNIS pourrait inviter ces représentants à participer aux travaux du CNIS en qualité d'observateurs comme le permettent les textes actuels.

Le renforcement du cadre légal a été accompagné par la mise en place, au sein de l'ISTEEBU, d'une Cellule méthodologies et coordination statistiques dont l'une des missions est la coordination et le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre de la SNDS. Sans compter les cadres des bureaux régionaux et provinciaux de l'ISTEEBU sous sa responsabilité, cette cellule est dotée de huit cadres dont un Coordonnateur.

Par ailleurs, comme cela était projeté dans la SNDS I, le Gouvernement du Burundi a pris la décision de créer dans chaque département ministériel un service statistique central chargé de collecter, traiter, analyser, centraliser, diffuser et archiver toutes les données statistiques relevant du secteur de compétence dudit ministère. Cependant, certains services sont encore virtuels et n'ont aucun actif de collecte et de compilation des statistiques. A la date du 15 mars 2015, 16 services statistiques ministériels avaient été créés.

Conclusion : l'objectif stratégique A1 a été atteint à 80% mais les acquis doivent être consolidés au cours de la prochaine SNDS par les instances de coordination qui seront mises en place après la signature des décrets d'application.

La coordination des relations avec les fournisseurs d'information n'est pas encore effective puisque l'installation des services statistiques dans tous les ministères sectoriels n'est pas encore terminée. En perspective, l'objectif est d'améliorer la gouvernance du SSN.

Des faiblesses dans la coordination, l'harmonisation méthodologique et la concertation entre producteurs et utilisateurs constituent encore des insuffisances que le SSN devra surmonter. A cet effet, deux défis majeurs doivent être relevés. Il s'agit de :

- de rendre fonctionnel le Groupe sectoriel sur la statistique (GSS) existant afin d'améliorer le dialogue entre le Gouvernement et les Partenaires techniques et financiers ainsi que la coordination des interventions de ces derniers ;
- de consolider les acquis en matière de renforcement des capacités des ressources humaines et de rendre opérationnels les services statistiques des ministères qui ont été créés après 2010.

Tableau 1 : Evaluation des résultats de l'objectif spécifique « *Cadre légal et institutionnel complété* »

Codes	Activités	Pourcentage	Observations
Produit A111	Textes d'application élaborés conformément aux normes admises et introduits dans l'arsenal juridique et réglementaire du SSN	90%	3 décrets présidentiels adoptés: décret nomination du CNIS, décret instituant le visa statistique, et décret instituant un cadre d'assurance qualité et 3 ordonnances : Ordonnance nommant les membres du CSOMD, ordonnance nommant les membres du CTIS (ordonnance prise plusieurs fois pour cause de renouvellement et/ou de remplacement) et ordonnance précisant les conditions d'acquisition du visa. La loi sur la redevance statistique n'a pas pu être promulguée.
Produit A112	Textes organisant le SSN portés à la connaissance du Public	100%	3 textes publiés: décret instituant le visa statistique, ordonnance précisant les conditions d'acquisition du visa et décret instituant un cadre d'assurance qualité (Voir site de l'ISTEEBU). Il reste à préparer l'Ordonnance ministérielle créant les Comités sectoriels du CTIS
Produit A121	Structures opérationnelles de mise en œuvre du Plan d'Actions de la SNDS, mises en place et organisées	90%	Seize nouvelles structures créées dans les ministères. Il reste encore deux structures à créer (Intérieur et Solidarité,
Produit A122	Capacités des Ressources Humaines du SSN, renforcées	59%	22 Ingénieurs statisticiens et 02Adjoints techniques formés à l'Université du Burundi et 5démographes sortis de l'IFORD recrutés entre 2010 et 2014
Produit A123	Capacités logistiques et matérielles de l'ISTEEBU et des Services Statistiques Sectoriels, améliorées	100%	Mise à disposition d'un bâtiment annexe pour l'ISTEEBU, acquisition de matériels et mobilier de bureau
Produit A131	Dispositif de mise en œuvre du Plan d'Actions de la SNDS, adopté	100%	L'ISTEEBU a mis en place d'une Cellule de coordination de la SNDS dotée de huit cadres dont un Coordonnateur sans compter ceux de ses bureaux régionaux et provinciaux
Produit A132	Coordination complète des structures du SSN et de leurs programmes d'activités statistiques, assurée	90%	Activité continue

III.1.2. Objectif stratégique A2 : Pérennité des ressources du SSN assurée

Le Gouvernement a consenti des efforts pour accroître les ressources financières mises à la disposition de l'Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi (ISTEEBU) pour améliorer son fonctionnement. Par ailleurs, à la faveur de la mise en œuvre de la SNDS I, l'ISTEEBU a procédé au recrutement des cadres statisticiens, ce qui lui a permis de renforcer ses capacités techniques.

Au nombre des activités entreprises pour atteindre le produit « Octroi de bourses d'études aux candidats admis aux concours d'entrée aux Instituts de formation d'Ingénieurs statisticiens et démographes, ou à l'université du Burundi pour les Adjoints techniques, garanti », il n'y a pas eu d'ouverture depuis 2010 d'une filière de formation de statisticiens à l'Université du Burundiseulement, le Burundi a envoyé des cadres en formation dans des écoles de statistique africaines (04) et de démographie (12).

Les résultats obtenus sont encourageants :

- 22 Ingénieurs statisticiens et 03 Adjoints techniques formés à l'Université du Burundi et 5 démographes sortis de l'IFORD recrutés entre 2010 et 2014, tous en service à l'ISTEEBU en attendant leur éventuel redéploiement au niveau des Services centraux de statistiques des Ministères (SCSM);
- Ouverture depuis 2012, d'une ligne budgétaire dans la loi des finances pour couvrir la mise en œuvre de la SNDS ;

Les services statistiques sectoriels dans les Ministères n'ont pas de budget propre tandis que le budget de l'ISTEEBU, même s'il a augmenté ces dernières années, reste encore trop faible, pour permettre le financement interne de la statistique. Ce budget représente presque exclusivement les salaires du personnel.

Tableau n°2: Evolution du budget alloué à l'ISTEEBU (en millions de FBU)

Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Budget ISTEEBU	349,9	448,3	528,1	1 000,0	890,0	1 550,0	1 435,4	1 622,1
Budget SNDS						150,0	315,0	340,0
Total ISTEEBU	349,9	448,3	528,2	1 000,0	890,0	1 700,0	1 750,4	1 962,1
Budget de l'Etat	445 345,2	520 412,2	848 552,5	726 469,9	1 026 173,4	1 195 794,9	1 368 916,2	1 442 296,1

Source : Lois budgétaires sur la période.

S'agissant de la formation et du recyclage du personnel affecté au SSN, l'ISTEEBU a élaboré un plan de formation en cours d'emploi en 2014. Sa mise en œuvre a démarré au cours de l'année 2014. Les résultats obtenus à ce niveau ne sont pas à la hauteur des attentes des objectifs de la SNDS.

La SNDS n'a pas favorisé l'amélioration de la visibilité pour le financement de la statistique. En effet, le mécanisme de financement de la SNDS préconisé (table ronde, fonds commun) n'a pas été mis en œuvre.

Afin d'améliorer les capacités logistiques et matérielles de l'ISTEEBU et des Services statistiques sectoriels, la SNDS a prévu la mise en place d'un système d'Information et d'une banque des données statistiques au sein des SCSM, à l'ISTEEBU et dans les Provinces. Cette activité a été partiellement réalisée. Ainsi, les services de santé, de l'éducation, de l'agriculture et de la justice disposent d'un système d'information, la base de données Burundi Info est mise à jour régulièrement. Par contre les bureaux régionaux et provinciaux de l'ISTEEBU ne disposent pas de systèmes d'information.

Conclusion : l'objectif stratégique A2 a été atteint à 57% seulement. Le pays devra trouver les ressources nécessaires pour rendre opérationnels les services statistiques des ministères sectoriels.

Concernant cet objectif spécifique, l'évaluation a noté deux aspects importants qui méritent d'être renforcés pour les années à venir. Il s'agit :

- du leadership pour la coordination des appuis des Partenaires Techniques et Financiers au Système Statistique National ;
- de la mobilisation des ressources par le Gouvernement pour la mise en œuvre des plans d'action de la SNDS.

Tableau 3 : Evaluation des résultats de l'objectif spécifique N°2 : « Pérennité des ressources du SSN assurée »

Codes	Activités	Pourcentage	Observations
Produit A211	Mise en œuvre d'un plan de formation de cadres supérieurs et moyens de la statistique et de la démographie, dans les Ecoles, Instituts ou centres de formation régionaux communautaires, et Universités du Burundi, assurée	80%	Le plan de formation a été élaboré par l'ISTEEBU et adopté par le CTIS en 2013. Sa mise en œuvre a démarré au cours de l'année 2014 après son approbation par le CNIS.
Produit A212	Intégration de la statistique dans le Programme d'Enseignement du Secondaire du second cycle, adoptée	25%	Des cours de Statistique et de Mathématiques ont été organisés pour préparer les candidats aux concours d'entrée aux différents Instituts communautaires ou régionaux de formation
Produit A 213	Octroi de bourses d'études aux candidats admis aux concours d'entrée aux Instituts de formation d'Ingénieurs statisticiens et démographes, ou à l'Université du Burundi pour les Adjointes techniques, garanti	100%	4 ITS et 12 démographes ayant réussi les concours et obtenus leurs bourses d'études
Produit A 214	Recrutement et Engagement des boursiers pour la formation d'Ingénieurs ou d'Adjointes techniques, de la Statistique ou de la démographie, réglementés	10%	Aucun texte réglementaire garantissant la disponibilité de cadres supérieurs et moyens pour les Structures opérationnelles du SSN n'a été pris. Seulement, les boursiers signent un acte d'engagement garantissant qu'ils s'engagent à retourner au pays après leurs études et travailler pendant au moins 5 ans dans l'administration centrale ou dans toute autre publique
Produit A 215	Dispositif réglementaire mis en place pour gérer les carrières des Cadres et agents de l'ISTEEBU et des Services de Statistiques Sectoriels, pour les motiver et renforcer leurs compétences professionnelles de façon continue	80%	Les outils de gestion du personnel de l'ISTEEBU (statut et textes d'application : règlement d'ordre intérieur, grille et barème salariaux) ont été adoptés en 2012. Aussi, tous les statisticiens et démographes du SSN sont recrutés par l'ISTEEBU. Par contre, la politique d'harmonisation des salaires de l'Etat n'a pas permis d'adopter un texte spécifique pour le statut du personnel statisticien et démographe.
Produit A221	Financement des activités courantes du SSN intégré dans la loi budgétaire	75%	Une ligne budgétaire est inscrite dans la loi des finances depuis 2012 pour assurer la mise en œuvre de la SNDS. Des financements complémentaires sont fournis par certains partenaires (BAD, UNICEF, PNUD et UNFPA)
Produit A222	Plan d'Action de la SNDS mis en œuvre à travers le Cadre de Partenariat International efficace	0%	Le mécanisme de financement de la SNDS préconisé (table ronde, fonds commun) n'a pas été mis en œuvre bien que des missions conjointes de plaidoyer ont été réalisées par PARIS21 et la CEA en la matière.

III.2. Axe stratégique B : Développer le système de production des données statistiques et améliorer la qualité, la fiabilité et la régularité des données statistiques

Les domaines retenus sous cet axe stratégique concernent les statistiques économiques et sociales et la diffusion des données de qualité. La réalisation des activités retenues pour cet axe stratégique repose sur quatre objectifs spécifiques à savoir :

- « *Production de données statistiques des Services sectoriels de statistiques, promue* » ;
- « *Outils de base, méthodologies, système d'exploitation informatiques harmonisés et modernisés, programmes d'activités coordonnés au niveau national* » ;
- « *Fiabilité, qualité et régularité de la production de données statistiques, assurées* » ;
- « *Utilisation et diffusion des données statistiques, promues* » ;

La mise en œuvre de la SNDS a eu comme grands résultats tangibles la réalisation de grandes investigations statistiques telles que l'Enquête Nationale Agricole, la deuxième Enquête démographique et de santé, l'enquête sur les indicateurs du paludisme, l'Enquête sur les conditions de vie des ménages, la main d'œuvre et la nutrition et l'Enquête sur les Investissements directs étrangers. Par ailleurs, les actions réalisées ont permis l'amélioration des comptes économiques de base 2005 et de la production des statistiques courantes (prix, conjonctures, statistiques d'entreprises, éducation, santé, justice...).

III.2.1. Objectif stratégique B1 : Production de données statistiques des Services sectoriels de statistiques, promue

La stratégie opérationnelle retenue dans la SNDS pour atteindre cet objectif est le développement de la production des données de sources administratives. Les dix produits attendus ont été partiellement atteints.

Parmi les résultats obtenus on peut noter :

- le recrutement, en 2010, 2013 et 2014 par l'ISTEEBU, de 22 ingénieurs, 5 démographe et 2 adjoints pour le compte de l'ISTEEBU et le renforcement des services statistiques sectoriels mais dont le déploiement n'est pas encore effectif ;
- la création d'une base de données pour l'éducation et la justice ;
- la réalisation de sept études thématiques à savoir : « Causes des variations de la production agricole » ; « Les déterminants du travail des enfants » ; « Pauvreté et éducation » ; « Conditions de vie et recherche des déterminants de la connaissance du VIH Sida pour les femmes en âge de procréer selon l'enquête paquet minimum de soins de santé 2009 au Burundi » ; « Conditions de vie des ménages, eau, hygiène et assainissement » ; « Analyse des déterminants de la production agricole au Burundi : cas du haricot et du maïs », « Analyse projective des besoins pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle par la production agricole d'ici à 2025 », « Facteurs associés à la faible utilisation des méthodes contraceptives chez les femmes de 15 à 49 ans au Burundi selon l'EDS II-2010 ».

Par contre certaines actions visant l'obtention du produit : « *Métadonnées élaborées ou Référentiels méthodologiques adaptés au contexte burundais, ainsi que les Manuels de procédures et d'exécution (MPE)* » ont été abandonnées au profit de l'élaboration du recueil de concepts, définitions et nomenclatures du SSN. Il s'agit des activités suivantes :

- « Elaborer les métadonnées des sous-produits statistiques des Administrations publiques » ;
- « Elaborer les Manuels de Procédures et d'Exécution (MPE) de la collecte de données correspondant à chaque métadonnée ou référentiel méthodologique » ;
- « Constituer la base de données et éditer le document Référentiel méthodologique assorti du MPE par secteur ».

Par ailleurs, le résultat « Toutes les données statistiques de chaque source administrative, mises en banque » n'a pas été atteint puisque :

- la formation des Informaticiens des SCSM aux système et règles de gestion et de diffusion informatiques des bases de données n'a pas été réalisée ;
- le document Référentiel méthodologique assorti du MPE de la gestion de base de données et de la diffusion informatique n'a pas été élaboré.

Conclusion : l'objectif stratégique B1 a été atteint à 49%. Le pays devra améliorer la diffusion des rapports produits par le SSN et trouver des solutions aux difficultés structurelles pour l'archivage et le stockage des données.

III.2.2. Objectif stratégique B2 : Outils de base, méthodologies, système d'exploitation informatiques harmonisés et modernisés, programmes d'activités coordonnés au niveau national

Les domaines retenus sous cet objectif spécifique concernent la production les statistiques économiques et sociales à travers la réalisation d'opérations de collecte de données. Grâce aux efforts consentis par le Gouvernement (notamment en faveur de l'ISTEEBU dont le budget alimenté par l'Etat a sensiblement augmenté entre 2010 et 2014) et surtout par les Partenaires techniques et financiers, plusieurs opérations statistiques programmées ont été réalisées ou sont en cours de réalisation.

Concernant les enquêtes, l'enquête sur les conditions de vie des ménages devant servir notamment à actualiser le profil de pauvreté pour l'élaboration du CSLP III et les coefficients de pondération de l'indice des prix à la consommation est en cours d'exploitation et ses résultats seront disponibles sous peu. La troisième Enquête Démographique et de Santé (EDS3) va démarrer au cours de l'année 2015, le budget étant déjà bouclé. L'Enquête agricole annuelle est réalisée et pérennisée depuis 2011 et ses résultats publiés régulièrement, l'Etat ayant pris à sa charge progressivement l'essentiel de son financement. Bien d'autres enquêtes non inscrites dans la SNDS ont pu être conduites sur financement des partenaires au développement.

Concernant les statistiques courantes, des progrès importants ont été notés notamment dans le domaine des statistiques conjoncturelles et des comptes nationaux. Les comptes nationaux définitifs de l'année 2012 sont disponibles et un projet visant l'élaboration de comptes nationaux trimestriels est en cours. Les retards enregistrés dans le passé dans la publication des comptes nationaux annuels ont été en grande partie résorbés.

Les indices conjoncturels (prix à la consommation, production industrielle, statistiques commerciales, y compris les indices à l'importation et à l'exportation) sont publiés régulièrement. De nouveaux indices sont en cours d'élaboration : indice des prix à la production industrielle, indice du coût de la construction).

Concernant les statistiques de sources administratives, des annuaires statistiques sont publiés régulièrement dans divers secteurs (éducation, santé, justice, agriculture et élevage, le détail).

S'agissant des résultats obtenus, (l'état des réalisations est en annexe 2), on peut citer :

- l'analyse de la pertinence des nouvelles opérations statistiques : Onze enquêtes ont fait l'objet de visa statistique en 2014 ;
- l'établissement et l'adoption d'un programme d'opérations de collecte statistique prioritaires par le CNIS : un programme des opérations de collecte a été élaboré, adopté et exécuté partiellement dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS ;
- la réalisation et la pérennisation de l'enquête nationale agricole ;
- la réalisation d'une enquête sur les conditions de vie des ménages en 2013-2014 : le rapport d'analyse de cette enquête est disponible et attend d'être validé ;
- l'élaboration des agrégats macroéconomiques : la série des comptes de 2005 à 2012 est réalisée. Les statistiques disponibles décrivent les ressources et les emplois du PIB au prix courants et aux prix constants.
- le recensement et l'identification des établissements exerçant des activités économiques ou sociales, avec ou sans but lucratif en territoire burundais ;
- l'élaboration des prévisions économiques sur base du Modèle de Modélisation Macroéconomique utilisé au Burundi (MACMOD-BI) pour le cadrage macroéconomique et budgétaire. Les données couvertes actuellement portent sur la période 2015-2017 ;
- le calcul et la publication de l'indice de prix à la consommation ;
- le lancement et la reprise de la publication du bulletin trimestriel des statistiques d'état civil pour Bujumbura-Mairie avec le 4^{ème} trimestre de 2013 en attendant sa généralisation à tout le pays.

Malgré ces efforts, des insuffisances ont été constatées notamment le surdimensionnement dans la programmation des enquêtes, ce qui a conduit à la non réalisation de plusieurs opérations prévues au cours de la mise en œuvre de la SNDS. Sans être exhaustif, on peut citer quelques enquêtes importantes qui n'ont pu être réalisées, faute de financement. Il s'agit de :

- l'enquête lourde sur les structures des Sociétés et Quasi-Sociétés (Entreprises et Etablissements), relativement aux activités de 2011 ;
- l'enquête sur la production de la Pêche ;
- l'enquête sur l'emploi salarié ;
- l'enquête des prix au producteur de l'appareil de production simultanément à l'Enquête de structure des SQS, pour un panier d'articles de chaque branche d'activités, au titre de 2011 ;
- le recensement national de l'agriculture.

Enfin, il faut signaler que des difficultés persistent dans l'élaboration des statistiques du commerce extérieur et de la balance des paiements notamment dans la prise en compte et l'intégration des statistiques du commerce transfrontalier.

Conclusion : l'objectif stratégique B2a été atteint à 52%. Des efforts restent à faire pour rendre la production statistique nationale moins dépendante des financements extérieurs.

III.2.3. Objectif stratégique B3 : Fiabilité, qualité et régularité de la production de données statistiques, assurées

Sur un total de vingt-quatre activités retenues, six seulement ont été entièrement exécutées, six partiellement exécutées et le reste non exécuté.

Les résultats phares de cet objectif stratégique demeurent l'adoption d'un cadre d'assurance qualité par le Gouvernement et l'actualisation des nomenclatures à usage statistique dans tous les domaines de la collecte, du traitement, de l'analyse, de la publication et de la diffusion des données statistiques. Le cadre d'assurance qualité a fait l'objet d'un décret posté sur le site de l'ISTEEBU.

Plusieurs résultats restent à être consolidés. Il s'agit notamment de l'adoption d'un schéma directeur pour moderniser le système d'exploitation informatique du SSN et l'adaptation des outils de base de références régionale et internationale au contexte national.

Conclusion : l'objectif stratégique B3a été atteint à 35%. Certains produits doivent être revus et intégrés dans la prochaine SNDS particulièrement l'adoption d'un schéma directeur pour moderniser le système d'exploitation informatique du SSN.

III.2.4. Objectif stratégique B4 : Utilisation et diffusion des données statistiques, promues

Pour atteindre cet objectif stratégique, la SNDS a prévu six activités qui devraient concourir à l'obtention de quatre produits. Le système d'archivage des données statistiques est peu développé dans le SSN particulièrement au niveau des services statistiques des ministères sectoriels. Quatre activités ont été partiellement menées et les deux autres n'ont pas été entamées.

Concernant la diffusion, elle est essentiellement faite par support papier sous forme de rapports et parfois par usage de moyens électroniques. Pour les données collectées par l'ISTEEBU, des méthodologies existent et suivent également les normes internationalement reconnues. Elles sont publiées après validation dans les annuaires statistiques et diffusées sur le site de l'ISTEEBU.

Tous les acteurs ont souligné le manque de communication non seulement à l'intérieur du SSN mais aussi avec les partenaires extérieurs notamment les utilisateurs. Il s'agit en particulier :

- de l'absence de calendrier de publication des produits de SSN ;
- des problèmes liés à l'accès et à l'utilisation des données produites par le Système statistique national (peu de publications sont disponibles sur Internet, les métadonnées ne sont pas diffusées, l'absence d'uniformisation des concepts, définitions, nomenclatures et méthodes statistiques utilisés rend difficile la comparabilité de certaines données) ;
- de l'insuffisance de dialogue entre utilisateurs et producteurs des données, ce qui ne permet pas d'assurer une prise en compte effective de leurs besoins en information dans les enquêtes.

Par contre, au niveau de l'ISTEEBU, l'archivage se fait sur NADA mais toutes les enquêtes ne sont pas encore archivées.

Conclusion : l'objectif stratégique B4a été atteint à 50%. Cette situation est à corriger dans la mesure où les informations collectées ne sont pas toujours stockées de façon sécurisée, ce qui tend à priver le pays d'une partie de sa mémoire.

III.3 Axe stratégique C : Développer le système statistique décentralisé

Concernant cet axe stratégique, les organes sectoriels déconcentrés du CTIS prévus dans les plans d'action de la SNDS n'ont pas été mis en place. Il faut noter que ces organes déconcentrés ne sont pas définis dans le cadre légal qui régit l'organisation et le fonctionnement de la statistique au Burundi. En effet, les Comités Provinciaux Techniques de l'Information statistique ne sont pas mis en place.

Sur les 16 activités prévues pour cet axe stratégique, 3 ont été réalisées, 5 partiellement réalisées et 8 non réalisées.

III.3.1. Objectif stratégique C1 : Décentralisation du CTIS organisée en CPTIS par Province

La seule action réalisée est la centralisation des données au niveau des provinces car c'est une activité continue de la Cellule méthodologies et coordination statistiques de l'ISTEEBU. Une cinquantaine d'agents répartis dans toutes les provinces est affectée à cette activité.

L'objectif stratégique C1 n'a été atteint qu'à 33 %.

III.3.2. Objectif stratégique C2 : Développer le système statistique décentralisé

Par rapport à cet objectif stratégique, les efforts ont été faits pour :

- assurer le ravitaillement des communes en supports de collecte (Etat civil, autres données statistiques) ;
- expédier un stock suffisant de supports de collecte de données statistiques vers les provinces et les communes
- former les agents à la collecte et au traitement des données statistiques, avec les services déconcentrés.

Les autres activités programmées (voir annexe 2) n'ont pas eu les effets escomptés.

En définitive, l'objectif stratégique C2 a été atteint à 43%.

III.3.3. Objectif stratégique C3 : Désagrégation des données statistiques nationales selon la Province et le Genre, développée

Cet objectif stratégique a été atteint à 100%. Cet objectif stratégique comportait deux produits : C31 « recruter un consultant international pour former les statisticiens et démographes sur la désagrégation des données nationales selon la province et le genre » et C32 : « appliquer la méthodologie de désagrégation des données statistiques selon la province et le genre dans l'une des enquêtes prioritaires selon l'opportunité ». L'enquête sur les conditions de vie des ménages (voir B2332) a été choisie. Cette enquête a été réalisée.

Conclusion : l'axe stratégique C a été mis en œuvre à 59%. Ce pourcentage cache des disparités. En effet l'objectif stratégique C1 visant à développer le système statistique décentralisé n'a été atteint qu'à 33%, contre 43% et 100% respectivement pour les objectifs stratégiques C2 et C3

IV. PROPOSITION D'ORIENTATION POUR L'ÉLABORATION DE LA SNDS II

Au terme de la mise en œuvre de sa première SNDS, le Burundi dispose d'une expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique. L'élaboration de la SNDS II devrait capitaliser cette expérience et tenir compte des insuffisances et faiblesses constatées.

Depuis la publication en 2004 par PARIS21, du Guide pour l'élaboration des Stratégies Nationales de Développement de la Statistique (SNDS), la plupart des pays en développement et africains notamment, ont élaboré et mis en œuvre au moins une SNDS. Beaucoup d'expériences ont donc été accumulées au cours des dernières années. Sur cette base, le Secrétariat de PARIS21 a coordonné un ensemble d'initiatives et de travaux pour mettre à la disposition des pays en développement un cadre rénové pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des SNDS de nouvelle génération. C'est ainsi que 10 principes essentiels pour une bonne SNDS ont été retenus. Ces principes, qui sont résumés ci-après, devraient servir de guide pour l'élaboration de la SNDS II du Burundi⁴.

Principes essentiels pour une bonne SNDS

1. Elle est soutenue par les responsables politiques, dirigée et prise en main par le pays.
2. Elle est élaborée à partir d'une approche méthodologique solide.
3. Elle est alignée sur les objectifs politiques et axée sur les résultats et sa qualité répond aux attentes.
4. Elle tient compte de l'existant et des engagements internationaux.
5. Elle s'appuie sur les normes statistiques internationales.
6. Elle couvre le Système Statistique National (SSN) tout entier.
7. Elle fixe un programme intégré de Renforcement des capacités statistiques.
8. Elle est financée comme une priorité par le budget de l'État.
9. Elle sert de cadre de cohérence pour l'assistance extérieure.
10. Elle comporte des mécanismes de suivi, d'évaluation et de reporting.

Une description plus complète de ces principes figure en annexe 3.

L'élaboration de la SNDS de deuxième génération prévue au cours de l'année 2015 se fera dans un contexte caractérisé notamment par les éléments nouveaux suivants :

- (i) l'adoption prochaine des Objectifs de Développement Durable (ODD) par la communauté internationale comme cadre d'élaboration des politiques économiques, sociales et environnementales au cours des dix à quinze prochaines années ;
- (ii) la volonté exprimée par le Burundi de prendre une part active dans la « révolution des données ».

⁴ Le secrétariat de PARIS21 a mis en place un site Internet qui présente des recommandations pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des SNDS de nouvelle génération. Voir : (<http://nsdsguidelines.paris21.org/fr>).

Malgré les progrès enregistrés au cours de la période 2010-2014, les principaux défis que le Système statistique national doit relever restent fondamentalement les mêmes, à savoir :

- améliorer l'organisation et la gouvernance du SSN ;
- accroître et diversifier la production statistique tout en améliorant sa qualité ;
- améliorer la diffusion des statistiques, promouvoir leur analyse et leur utilisation pour la prise de décision, pour l'information des citoyens et le renforcement du débat démocratique ;
- renforcer les capacités du SSN dans les domaines des ressources humaines, matérielles. et financières.

Il résulte de ce qui précède que les axes stratégiques de la SNDS I gardent toute leur pertinence.

V. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

V.1. Conclusion

L'évaluation de la SNDS 2010-2014 du Burundi a permis d'examiner, à la lumière du contenu du document, les résultats obtenus depuis le lancement de sa mise en œuvre. D'une manière générale, les résultats de la mise en œuvre sont très mitigés. Le pourcentage global de réalisation est de 55%. Par axe stratégique, on note les pourcentages suivants : 68% pour l'axe A : « Garantir la gouvernance du système statistique national », 46% pour l'axe stratégique B : « Développer le système de production et améliorer la qualité, la fiabilité et la régularité des données statistiques » et 59% pour l'axe stratégique C : « Développer le système statistique décentralisé ». Si au plan institutionnel et réglementaire les résultats obtenus sont très encourageants, les contraintes budgétaires observées ont limité les ambitions en matière de la production statistique, de renforcement des capacités et de diffusion des données. En effet, le surdimensionnement n'est pas uniquement lié aux implications financières du programme mais aussi aux capacités du SSN pour conduire tout le processus jusqu'au bout.

L'adoption et la mise en œuvre de la SNDS ont eu comme résultats tangibles la réalisation de certaines enquêtes statistiques telles que l'Enquête nationale agricole, la deuxième EDS, l'enquête sur les indicateurs du paludisme, l'enquête sur les conditions de vie des ménages, l'enquête sur la Main d'œuvre et la Nutrition et l'enquête sur les Investissements directs étrangers.

Les activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS ont aussi permis l'accélération de la production des comptes économiques de base 2005 ainsi que l'amélioration de la production des statistiques courantes (prix, conjoncture).

Par ailleurs, la création des services statistiques, dans presque tous les ministères, constitue un atout important car elle joue un rôle catalyseur de tout le SSN pour améliorer la couverture de la collecte des statistiques courantes et prendre en compte des secteurs qui n'étaient pas couverts jusqu'à très récemment.

Malgré les efforts déployés par le gouvernement burundais pour réformer le Système statistique national, certaines contraintes auxquelles le SSN est confronté ne sont pas levées. Il s'agit notamment des contraintes de ressources (humaines, matérielles et financières). Ces contraintes méritent une attention particulière pour la prochaine SNDS qui devra tenir compte des Objectifs du développement durable et des besoins du CSLP.

V.2. Recommandations

Recommandation 1 : Suivre les principes essentiels proposés par PARIS21 pour l'élaboration des SNDS

Les principes essentiels à respecter pour élaborer une bonne SNDS sont rappelés ci-dessus. Ils ont été présentés lors d'un séminaire organisé à Bujumbura du 7 au 10 juillet 2014 avec l'appui du Secrétariat de PARIS21.

Recommandation 2 : Définir une programmation des activités statistiques qui soit compatible avec les capacités du SSN

Cette recommandation vise à éviter le « surdimensionnement » du plan d'action de la SNDS comme mentionné au début de ce document. Il s'agira de ne programmer que les activités statistiques susceptibles d'être financées, de préférence celles ayant déjà un financement et/ou celles dont la source de financement a été clairement identifiée. Les ressources humaines disponibles ou susceptibles d'être mobilisées doivent être dûment prises en compte.

Recommandation 3 : Accorder un degré de priorité élevé au renforcement des ressources humaines

En attendant de réunir les conditions devant permettre à un nombre significatif de candidats burundais de réussir aux concours communs des écoles à vocation régionale qui forment des Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) et des Ingénieurs Statisticiens Economistes (ISE), la possibilité de reprendre la formation des Ingénieurs Statisticiens et des Adjointes Techniques de la Statistique à l'Université du Burundi devrait être soigneusement examinée. Il s'agit de former en cinq ans deux promotions d'Ingénieurs Statisticiens (une trentaine au total) et deux promotions d'Adjointes Techniques de la Statistique (une quarantaine au total) pour renforcer les capacités de l'ISTEEBU et doter les services statistiques ministériels d'un nombre minimal de statisticiens. Le programme de formation continue des personnels du SSN devrait être actualisé, renforcé et poursuivi.

Recommandation 4 : Elaborer et mettre en œuvre un statut spécifique pour les statisticiens et démographes

Ce statut devra être suffisamment motivant pour attirer et retenir dans le Système statistique national les meilleures compétences.

Recommandation 5 : Définir et mettre en œuvre une politique de diffusion ambitieuse et associer les utilisateurs pour répondre aux exigences de la « révolution des données »

Le Burundi a décidé de s'approprier le concept de « révolution des données ». Un appel pour « une révolution des données » a été lancé en 2013 par le Groupe de haut niveau mis en place par le Secrétaire général des Nations Unies pour donner des conseils sur l'agenda international du développement à suivre à partir des Objectifs de Développement après 2015. Il s'agit de « s'assurer que l'information statistique nécessaire pour éliminer la pauvreté et de suivre les progrès de développement est à la disposition des bonnes personnes au bon moment et dans le bon format »⁵.

Recommandation 6 : Accorder un degré de priorité élevé à la modernisation de l'appareil de production statistique en vue de généraliser la collecte sur support électronique des données

⁵ Voir le rapport intitulé : Révolution des données, rapport général sur le Burundi, Luc MBONG MBONG, PARIS21, 2014.

Il s'agit de s'acheminer progressivement vers l'abandon de la collecte des données sur support papier en utilisant pleinement les technologies de l'information et de la communication.

Recommandation 7 : Améliorer le dispositif de suivi-évaluation mis en place par la SNDS I en mettant en place les comités sectoriels du CTIS et en révisant les indicateurs de suivi afin qu'ils soient plus représentatifs des résultats et objectivement vérifiables.

Il s'agit aussi d'envisager la révision de l'organigramme et du décret portant réorganisation de l'ISTEEBU pour lui permettre de mieux assurer la coordination des activités statistique notamment en transformant toutes les trois Cellules("Méthodologie et Coordination Statistiques", "Contrôle Interne et suivi-évaluation" et "Traitement, Publication, Diffusion, Archivage et Documentation Statistique") en une Direction Départementale.

Recommandation 8 : Améliorer les conditions de travail du personnel de l'ISTEEBU en dotant l'Institut d'un siège fonctionnel, d'équipements informatiques performants et de moyens logistiques suffisants.

ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES

	Nom et prénoms	Structure	Fonction
1	Hon. M. Tabu Abdallah MANIRAKIZA	Ministère des Finances et de la Planification du Développement Economique	Ministre
2	M. Nicolas NDAYISHIMIYE	ISTEEBU	Directeur Général
3	M. Jean Claude SIBOMANA	ISTEEBU	Directeur du Département des Etudes et Statistiques Economiques et Financières
4	Jeanine NIYUKURI	ISTEEBU	Directrice du Département des Etudes et Statistiques Démographiques et Sociales
5	M. Louis NDIKUMANA	ISTEEBU	Directeur du Département Administratif et Financier
6	M. Vénérand NIZIGIYIMANA	ISTEEBU	Chef de la Cellule Méthodologies et Coordination Statistiques et Coordonnateur SNDS
7	Mme. Spès NIMBONA,	ISTEEBU	Chef de la Cellule Traitement, Publications, Diffusion, Archivage et Documentation
8	M. Evariste NIBIGIRA	ISTEEBU	Chef du Service des Ressources Humaines
9	Mme. Espérance KAMARIZA,	Direction des Statistiques et de l'Information Agricoles, Ministère de l'Agriculture	Directrice
10	M. Pascal DELORME		Projet Assistance Technique à la mise en place d'un Système d'Information Agricole,
11	M. Oscar BAZIKAMWE	Bureau de la Planification et des Statistiques de l'Education, Ministère de l'Education	Directeur
12	M. Djiby THIAM		Assistant Technique UNICEF
13	M. Léon NIMBONA	Secrétariat Permanent du REFES	Secrétaire Permanent
14	M. Godefroid BIGIRIMANA	Ministère de la Justice, Inspection Générale, Service des Statistiques	Statisticien
15	Mme. Beate DASTEL	UNICEF	Chef, Planification et Suivi
16	M. Florentin DONADJE		Spécialiste en suivi-Evaluation
17	M. Abou Amadou BA	Banque Africaine de Développement	Représentant Résident
18	M. Joël TOKINDANG		Economiste
19	M. Gervais BARAMPANZE	UNFPA	Représentant Assistant
20	M. Rachidi B. RADJI	Banque Mondiale	Représentant Résident
21	M. Abdoullahi BEIDOU		Economiste à Washington
22	M. Arthur RUSHEMEZA	Programme des Nations Unies pour le Développement	Economiste National
23	Mme Anne-Claire PERNOUD	Délégation de l'Union Européenne au Burundi	Chargée de Programmes Appui Budgétaire et Finances Publiques, Section Economie et Gouvernance
24	Mme Anne-Sophie OGIER	Agence Belge de Développement (CTB Burundi)	Déléguée à la Cogestion, Projet d'Appui au Secteur de la Justice

ANNEXE 2 : ETAT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE LA SNDS 2010-2014

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
Axe A	Garantir la Gouvernance du Système statistique National			
Objectif A1	Cadre légal et institutionnel complété	Partiellement atteint		
Produit A112	Textes organisant le SSN portés à la connaissance du Public	Réalisé	100%	
Activité A1121	Organiser des Ateliers de vulgarisation de la Loi n° 1/17 et de ses textes d'application	Réalisé	100%	3 textes adoptés et publiés: décret instituant le visa statistique, ordonnance précisant les conditions d'acquisition du visa et décret instituant un cadre d'assurance qualité (Voir site de l'ISTEEBU). Reste à préparer l'Ordonnance ministérielle créant les Comités sectoriels du CTIS
Activité A1122	Diffuser la Loi n°1/17 et ses textes d'application	Réalisé	100%	
Produit A121	Structures opérationnelles de mise en œuvre du Plan d'Actions de la SNDS, mises en place et organisées	Partiel	90%	Seize nouvelles structures créées dans les ministères. Reste deux structures à créer (Intérieur et Solidarité).
Activité A1213	Adopter l'allocation d'un Plan budgétaire à chaque Service Central de Statistiques de Ministère	Réalisé	90%	22 Ingénieurs statisticiens et 03Adjoints techniques formés à l'Université du Burundi, 5démographes sortis de l'IFORD recrutés entre 2010 et 2014, tous en service à l'ISTEEBU en attendant leur éventuel redéploiement
Produit A123	Capacités logistiques et matérielles de l'ISTEEBU et des Services de Statistiques Sectoriels, améliorées	Partiel	59%	Mise à disposition d'un bâtiment annexe pour l'ISTEEBU, acquisition de matériels et mobilier de bureau
Activité A1231	Construire la Maison de la Statistique	Partiellement réalisé	70%	Clôture et construction d'une salle d'archivage. le dossier d'appel d'offre pour l'étude architecturale lancée
Activité A1232	Elargir l'espace vital des bureaux	Réalisé	100%	Un bâtiment annexe mis à la disposition de l'ISTEEBU en 2010 et abritant trois départements de l'ISTEEBU. Il faut signaler que le terrain de l'ISTEEBU a été acquis depuis longtemps (1987)
Activité A1233	Acquérir des équipements mobiliers pour chacun des bureaux	Réalisé	80%	
Activité A1234	Renforcer les équipements informatiques de bureau des SCSM	Non réalisé	10%	Les financements acquis de l'Union européenne mais l'acquisition non encore effectuée
Activité A1235	Renforcer en équipements informatiques de bureau, l'ISTEEBU et les Provinces	Réalisé	90%	Reste à équiper les bureaux provinciaux de l'ISTEEBU en imprimante
Activité A1236	Equiper les Services Centraux de Statistiques des Ministères et de l'ISTEEBU d'une voiture de service et d'une motocyclette	Réalisé	40%	Les Ministères ne sont pas encore équipés et les services provinciaux de l'ISTEEBU disposent chacun d'au moins une motocyclette

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
Activité A1237	Mettre en place le Système d'Information et la Banque des données statistiques au sein du SCSM, à l'ISTEEBU et dans les Provinces	Partiellement réalisé	25%	La santé, l'éducation, l'agriculture disposent d'un système d'information, la base de données Burundi Info est mise à jour régulièrement. Les bureaux provinciaux de l'ISTEEBU ne disposent de systèmes d'information
Produit A131	Dispositif de mise en œuvre du Plan d'Actions de la SNDS, adopté	Partiel	100%	L'ISTEEBU a mis en place une Cellule de coordination de la SNDS dotée de huit cadres dont un Coordonnateur
Activité A1312	Former les membres du Comité de suivi, et les Responsables des structures Opérationnelles du SSN, sur le mécanisme de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action de la SNDS	Réalisé	100%	Deux ateliers réalisés sur les mécanismes de suivi de la SNDS sur financement de PARIS21
Activité A1314	Former le Comité de suivi de la mise en œuvre du plan d'action de la SNDS sur les TDR et le Cahier des Charges	Réalisé	100%	Un atelier de trois jours organisé sur la planification stratégique et le suivi-évaluation à l'endroit des membres du CTIS et des cadres de l'ISTEEBU
Produit A132	Coordination complète des structures du SSN et de leurs programmes d'activités statistiques, assurée	Réalisé	100%	Activité continue
Activité 1322	Budgétiser les remboursements de frais de session du CTIS, du CNIS et du Comité de suivi de la Mise en œuvre du Plan d'Action de la SNDS	Réalisé	100%	Le rôle du Comité de suivi est joué par le CTIS et la Cellule de coordination de la SNDS au sein de l'ISTEEBU
Activité 1324	Gérer à l'ISTEEBU, le Cadre des concertations techniques requises par les Services Sectoriels et les services décentralisés	Activité continue	100%	Activité continue assurée par la Cellule de coordination de la SNDS au sein de l'ISTEEBU
Objectif A2	Pérennité des ressources du SSN assurée	Partiellement atteint	60%	
Produit A211	Mise en œuvre d'un plan de formation de cadres supérieurs et moyens de la Statistique et de la démographie, dans les Ecoles, Instituts ou centres de formation régionaux communautaires, et Universités du Burundi, assurée	Réalisé	80%	Le plan de formation a été élaboré par l'ISTEEBU en 2014. Sa mise en œuvre a démarré au cours de l'année 2014
Activité A2111	Réaliser la formation de Cadres moyens de la Statistique à l'Université du Burundi	Non réalisé	0%	La formation s'est arrêtée en 2009. Un nouveau programme é été élaboré en partenariat avec l'ENSEA d'Abidjan mais, la mise en œuvre de ce programme n'a pas démarré.
Activité A2112	Appliquer un Plan de formation continue du Personnel (formation à l'emploi, laboratoire de Langue anglaise)	Réalisé	100%	Six modules dispensés en 2014 sur l'organisation de services statistiques, les logiciels et les rudiments statistiques. Six autres modules sont prévus en 2015.
Activité A2113	Envoyer en formation d'Ingénieurs statisticiens dans les Instituts communautaires, les candidats reçus au concours	Réalisé	100%	Les quatre candidats admis au concours ITS ont reçu une bourse de formation et suivent leur formation à l'ISSEA de Yaoundé avec l'appui de

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
				la BAD (02), de la CEA (01) et du Gouvernement (01)
Activité A2114	Envoyer en formation d'Ingénieurs démographiques à l'IFORD, les candidats reçus au concours	Réalisé	100%	Douze étudiants admis au Concours de l'IFORD ont reçu une bourse d'études avec l'appui de l'UNFPA(07), la BAD (03) et du Gouvernement (02)
Activité A2115	Gérer le plan d'avancement indiciaire automatique du Personnel des Services de statistiques	Réalisé	100%	Réalisé
Produit A212	Intégration de la Statistique dans le Programme d'Enseignement du Secondaire du second cycle, adoptée	Partiellement	25%	Non réalisé
Activité 2122	Organiser des cours de Statistique et de Mathématiques pour préparer les candidats aux concours d'entrée aux différents Instituts communautaires ou régionaux de formation de Statisticiens et Démographes	Partiellement	25%	L'ISTEEBU a organisé des cours de préparation des candidats aux concours d'entrée dans les écoles de formation statistique en 2014.
Produit A 213	Octroyer des bourses d'études aux candidats admis aux concours d'entrée aux Instituts de formation d'Ingénieurs statisticiens et démographiques, ou à l'Université du Burundi pour les Adjoints techniques, garanti	Réalisé partiellement	100%	
Activité 2131	Octroyer des bourses d'études aux Elèves-Ingénieurs en formation	Réalisé	100%	
Activité 2132	Octroyer des bourses d'études aux Elèves-Adjoints techniques de la Statistique à l'Université du Burundi	Non réalisé	100%	La formation est arrêtée depuis 2009
Produit A 215	Dispositif réglementaire mis en place pour gérer les carrières des Cadres et agents de l'ISTEEBU et des Services de Statistiques Sectoriels, pour les motiver et renforcer leurs compétences professionnelles de façon continue	Réalisé partiellement	80,00%	Non réalisé car la politique d'harmonisation des salaires de l'Etat n'a pas permis d'adopter ce texte
Activité A2152	Adopter un texte réglementaire, instaurant la prime de technicité fixe mensuelle aux cadres supérieurs et moyens de la Statistique	Réalisé partiellement	60%	Réalisé car la politique d'harmonisation des salaires de l'Etat n'a pas permis d'adopter un texte spécifique pour les statisticiens et démographes mais les outils de gestion de l'ISTEEBU ont été adoptés et mis en place (statut du personnel et avec ses textes d'application : règlement d'ordre intérieur, grille et barème salariaux avec une légère amélioration des conditions de rémunération)
Activité A2153	Adopter un texte réglementaire, instaurant la prime de rendement variable et annuelle, au Personnel	Réalisé partiellement	100%	Les outils de gestion de l'ISTEEBU prévoit une prime fixe de rendement par catégorie socioprofessionnelle

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
	de la Statistique, (au titre d'un exercice budgétaire passé)			
Produit A221	Financement des activités courantes du SSN intégré dans la loi budgétaire	Réalisé	75%	Une ligne budgétaire est inscrite dans la loi des finances depuis 2012 pour assurer la mise en œuvre de la SNDS. Des financements complémentaires sont fournis par certains partenaires (UNICEF, PNUD)
Activité A2211	Evaluer le Budget de fonctionnement du CNIS et du CTIS pour garantir la Coordination technique du SSN et ses activités	Réalisé	100%	
Activité A2212	Gérer à l'ISTEBU, le Cadre des concertations techniques requises par les Services Sectoriels et les services décentralisés	Réalisé	75%	Une unité a été mise en place au sein de la Cellule méthodologique et coordination statistique pour le suivi des relations et des activités des services sectoriels. Une autre unité s'occupe des services décentralisés
Activité A2215	Mettre en place une subvention annuelle et variable d'appui à la mise en œuvre du Plan d'Action de la SNDS	Réalisé	50%	Le Gouvernement octroi une subvention annuelle d'appui à la mise en œuvre du Plan d'Action de la SNDS depuis 2013
Produit A222	Plan d'Action de la SNDS mis en œuvre à travers le Cadre de Partenariat International efficace	Non réalisé	0%	Le mécanisme de financement de la SNDS préconisé (table ronde, fonds commun) n'a pas été mis en œuvre.
Activité A2221	Préparer les négociations du mode de financement de la Mise en œuvre du Plan d'Actions de la SNDS	Non réalisé	0%	
Activité A2225	Tenir une réunion de travail de l'Equipe de négociateurs du Gouvernement du Burundi	Non réalisé	0%	
Activité A2227	Organiser la réunion de négociation entre le Gouvernement du Burundi et le "Collectif des PTF"	Non réalisé	0%	
Activité A2228	Organiser la Table ronde du "Collectif des PTF"	Non réalisé	0%	
Axe stratégique B	Développer le Système de production et améliorer la qualité, la fiabilité et la régularité des données statistiques du SSN du Burundi			
Objectif stratégique B1	Production de données statistiques des Services sectoriels de statistiques, promue	Partiellement atteint	53%	
Produit B113	Cadres statisticiens, Démographes et informaticiens compétents, recrutés pour compléter les compétences professionnelles de Services centraux de Statistiques des Ministères	Réalisé partiellement	80%	La concertation a abouti au recrutement, entre 2010 et 2014, par l'ISTEEBU, de 22 ingénieurs, 05 démographes et 03 adjoints qui devraient renforcer les services de l'ISTEEBU et ceux des statistiques sectoriels mais dont le déploiement n'est pas encore effectif

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
Activité B1132	Concertar avec l'ISTEEBU, pour trouver une solution rapide, dans le cas où le Ministère a des difficultés de recruter un Ingénieur Statisticien, Démographe ou Informaticien	Partiellement	80%	La concertation a eu lieu et a abouti au recrutement des statisticiens et démographes pour le compte des services statistiques sectoriels mais le redéploiement de ces cadres n'est pas encore effectif
Produit B 114	Services Centraux de Statistiques des Ministères, dotés d'une ligne budgétaire autonome, couvrant le fonctionnement et les activités statistiques	Réalisé très partiellement	10%	Les centraux des ministères sont créés mais ne disposent pas de ligne budgétaire
Activité B1141	Budgétiser les Dépenses de fonctionnement des Services Centraux de Statistiques de Ministères (SCSM), tableau pour les 26 SCSM	Réalisé très partiellement	15%	Seules trois directions (Direction des statistiques et Informations Agricoles du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, Direction National du Système d'information Sanitaire au Ministère de la Santé et Direction de la Planification de l'Education au Ministère de l'enseignement primaire et secondaire) ont des lignes budgétaires de fonctionnement géré au cabinet Ministériel.
Activité B1142	Budgétiser annuellement les Dépenses réservées aux activités de collecte et de production de données statistiques (ajouter B2412)	Réalisé très partiellement	5%	La DSIA a également un budget pour l'enquête nationale agricole (ENAB)
Produit B 115	Capacités logistiques et de communication des SCSM, renforcées	Partiellement	30%	Seul le budget de l'ENAB est prévu chaque année
Activité B1151	Acquérir d'autres équipements logistiques pour les SCSM	Partiellement réalisé	30%	Réalisé pour certains services (agriculture, santé, éducation, justice, BRB)
Produit B 121	Métadonnées élaborées ou Référentiels méthodologiques adaptés au contexte burundais, ainsi que les MPE	Réalisé	100%	
Activité B1211	Elaborer les métadonnées des sous-produits statistiques des Administrations publiques		100%	Un recueil de concepts et définition élaboré et sa validation est prévu pour 2015
Activité B1212	Elaborer les Manuels de Procédures et d'Exécution (MPE) de la collecte de données correspondant à chaque métadonnée ou référentiel méthodologique		100%	Ces activités initialement prévues ont été orientées pour élaborer un recueil de concepts et définitions, nomenclatures et méthodologies utilisés par les SSN.
Activité B1213	Constituer la base de données et éditer le document Référentiel méthodologique assorti du MPE par secteur		100%	
Produit B 122	Toutes les données statistiques de chaque source administrative, mises en banque	Partiellement	17%	
Activité B1221	Former les Informaticiens des SCSM aux Système et Règles de Gestion et de Diffusion informatiques des Bases de Données	Non réalisé	0%	Une base de données est créée pour l'éducation, la justice

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
Activité B1222	Constituer la base de données et éditer le document Référentiel méthodologique assorti du MPE de la gestion de base de données et de la diffusion informatique	Non réalisé	0%	
Activité B1223	Gérer le Système d'information statistique du SCSM, en se procurant d'un Manuel de gestion de site	Partiellement réalisé	50%	
Produit B 123	Personnels des Services Centraux et Décentralisés de Statistiques, informés et formés sur les rudiments de chacune des applications statistiques pour intensifier le professionnalisme.	Partiellement réalisé	37,50%	Ediction, justice, agriculture
Activité B1231	Informers et former le Personnel des Services Centraux de Statistiques, sur les rudiments de chacune des applications statistiques pour intensifier le professionnalisme.	Partiellement réalisé	25%	Une formation s'est déroulée en 2014
Activité B1232	Informers et former le Personnel des Services déconcentrés des Ministères, sur les rudiments de chacune des applications statistiques pour intensifier le professionnalisme.	Partiellement réalisé	50%	Il a fallu attendre l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de formation continue 2014-2018.
Produit B132	Programme d'applications statistiques assuré, dès que la couverture statistique des données de base est suffisante	Partiellement réalisé	50%	Bureaux d'Etat civil, Direction provinciale de l'enseignement (DPE), Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage, Bureau Provincial de la Santé (BPS), Police de l'Air, des Frontières et des Etrangers et Bureaux Provinciaux de l'ISTEEBU
Activité B1323	Assurer la réalisation de l'analyse statistique en même temps que la diffusion de données statistiques après deux années d'amélioration de la couverture statistique	Partiellement réalisé	50%	Cinq rapports thématiques élaborés sur treize prévus
Produit B133	Etablissement du rapport d'activités annuel comportant un Tableau de bord et des indicateurs de suivi par exercice annuel, adopté	Réalisé	100%	Cette activité a été lancée en 2014 avec la réalisation des études thématiques 'causes des variation de la production agricole, le travail des enfants, pauvreté et éducation, conditions de vie et recherche des déterminants de la connaissance du VIH Sida pour les femmes en âges de procréer selon l'enquête paquets minimum de soins de santé 2009 au Burundi, conditions de vie des ménages, eau, hygiène et assainissement
Activité B1335	Organiser une réunion de concertation technique avec la Cellule de concertation pour adopter la programmation axée sur les résultats et le cadre du suivi-évaluation du PTA de l'exercice précédent	Réalisé	100%	Quatre rapports ont été élaborés depuis 2011

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
Objectif stratégique B2	Outils de base, méthodologies, système d'exploitation informatiques harmonisés et modernisés, programmes d'activités coordonnés au niveau national	Partiellement atteint	55%	Activité continue
Produit B211	Référentiel de besoins d'agrégats et d'indicateurs de suivi et autres besoins de données statistiques, élaboré	Non réalisé	0%	
Activité B2112	Evaluer l'apport des statistiques administratives courantes dans la production des statistiques courantes	Non réalisé	0%	Les TDR transmis aux bailleurs en vue du lancement de l'étude.
Activité B2113	Elaborer la Note de synthèse et la mettre en banque de données pour suivre le niveau de satisfaction des besoins	Non réalisé	0%	Les TDR pour le recrutement d'un consultant international qui devait réaliser cette étude ont été soumis au Programme de Renforcement des Capacités de Gestion Economiques (PRGE) qui avait promis de financer l'activité.
Produit B212	Pertinence des nouvelles opérations statistiques, analysée	Réalisé	100%	Découle de l'activité précédente.
Activité B2121	Etudier la pertinence des nouvelles opérations statistiques dans le secteur social	Réalisé	100%	Onze enquêtes ont fait l'objet de visa statistique en 2014
Produit B 221	Les agrégats macroéconomiques élaborés	Réalisé	100%	Activité continue en fonction des demandes des structures introduisant une demande de visa pour une enquête statistique
Activité B2213	Se concerter avec l'ISTEEBU pour contribuer à la collecte de données statistiques attendues dans la Comptabilité Nationale	Réalisé	100%	Continu dans le cadre des activités courantes pour la production des statistiques économiques
Produit B 222	Les autres indicateurs socioéconomiques, élaborés	Réalisé	100%	Les données nécessaires pour la confection des comptes nationaux sont régulièrement collectées.
Activité B2221	Concerter avec l'ISTEEBU et programmer la complétude des données statistiques administratives	Réalisée	100%	
Produit 231	Etablissements exerçant des activités économiques ou sociales, avec ou sans but lucratif en territoire burundais, recensés et identifiés	Réalisé partiellement	95%	La gamme des données collectée a été étendue notamment au niveau décentralisé des provinces.
Activité B2312	Recenser tous les Etablissements opérant en territoire burundais sous le statut juridique de société, d'entreprise économique ou sociale, d'entreprise individuelle ou d'association, de groupement ou autres, avec ou sans but lucratif, de toutes les nationalités	Réalisé	100%	
Activité B2313	Mettre en place la banque de données des Etablissements pour gérer la mise à jour des	Réalisé partiellement	90%	L'ISTEEBU a réalisé le recensement des entreprises en 2012

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
	mouvements quotidiens du Répertoire			
Produit B232	Recensement National Agricole du Burundi, réalisé	Réalisé partiellement	33%	La banque de données a été mise en place mais sa mise à jour n'est pas effective
Activité B2322	Mener une Enquête Agricole pilote dans la capitale, une ville secondaire et une commune rurale,	Réalisé	100%	Le RGA n'a pas eu de financement
Activité B2323	Au titre de l'opération lourde: recenser toutes les activités agricoles et forestières, l'Elevage, la Pêche, et autres activités connexes identifiables, puis mener l'Enquête par sondage sur la structure des activités du secteur Primaire, suivi du relevé des prix au producteur par activité, selon localité tirée dans l'échantillonnage	Non réalisé	0%	Réalisé avec l'appui de la FAO
Activité B2324	Mettre en banque les "Bases de données des Branches du Secteur Primaire", l'Analyse étant incorporée dans le devis de l'opération	Non réalisé	0%	Le financement de cette opération lourde n'a pas été acquis.
Produit B233	Enquête Permanente de base, auprès des Ménages, suivie d'un relevé des prix de détail à la consommation familiale dans les localités d'enquête, réalisée	Réalisé partiellement	83%	Découle de l'activité précédente
Activité B2332	Mener une Enquête pilote dans la capitale, dans une ville secondaire et dans une commune rurale,	Réalisé	100%	L'ECVM a été réalisé en 2013-2014
Activité B2333	Mener la première Enquête de base sur les structures d'activités, des Dépenses et des autres conditions de vie des Ménages, en trois passages,	Réalisé	100%	
Activité B2334	Mettre en banque la Base de données structurelles des Ménages nationaux, l'analyse étant incorporée dans le devis	Réalisé partiellement	50%	
Produit B234	Enquête de structure des Entreprises et Etablissements, réalisée	Non réalisé	0%	Activité en cours et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2015
Activité B2342	Mener une Enquête lourde sur les structures des Sociétés et Quasi-Sociétés (Entreprises et Etablissements), relativement aux activités de 2011	Non réalisé	0%	
Activité B2343	Mener l'Enquête des Prix au producteur de l'appareil de production simultanément à l'Enquête de structure des SQS, pour un panier d'articles de chaque branche d'activités, au titre de 2011	Non réalisé	0%	Financement non acquis

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
Produit B241	Programme d'opérations de collecte statistique prioritaires, établi et visé par le CNIS	Partiellement réalisé	55%	Financement non acquis
Activité B2411	Enquête Démographique et de Santé (EDS)	Réalisé	100%	
Activité B2412	Enquête à indicateurs multiples (MICS)	Réalisé	100%	L'EDS II a été réalisé en 2010 avec le financement UNICEF, USAID, UNFPA, OMS, Coopération Suisse, UCAID (DIFID) et Gouvernement
Activité B2413	Enquête sur le Questionnaire des Indicateurs de Base du Bien-être (QUIBB II)	Réalisé	100%	Cette enquête a été couplée avec l'EDS II
Activité B2414	Enquête 1-2-3	Réalisé	100%	Cette enquête a été couplée avec l'enquête sur les conditions de vie des ménages, réalisée par BAD
Activité B2415	Profil de pauvreté	Activité en cours	30%	Cette enquête a été couplée avec l'enquête sur les conditions de vie des ménages, réalisée par BAD
Activité B2416 A	Réaliser l'Enquête Annuelle de Production agricole: Saisons A, B et C	Réalisé	100%	Le profil de pauvreté sera disponible au cours du premier semestre 2015
Activité B2416 B	Enquête sur le Tourisme	Non réalisé	0%	Depuis cette enquête est réalisée annuellement avec le financement de l'Union européenne, Coopération Belge, Hollande, Gouvernement
Activité B2416 C	Enquête annuelle sur les Entreprises	Réalisé	100%	Pas de financement
Activité B2416 D	Enquête sur les Investissements directs	Réalisé	100%	Réalisé avec le financement en 2011 avec du Gouvernement
Activité B2416 E	Enquête sur les Etablissements scolaires, Hôpitaux et Centres privés de Santé	Réalisé	100%	Enquête réalisée en 2011 avec le financement de la BRB et de l'Etat
Activité B2416 F	Enquête routière	Non réalisé	0%	Cette opération a été conduite en 2012 et en 2014 par l'ISTEEBU avec le financement du Gouvernement et de la BAD dans le cadre du PCI
Activité B2416 G	Enquête immobilière permanente	Non réalisé	0%	Manque de financement, Par contre deux enquêtes légères ont été réalisées sur les tronçons Nyanza Lac - Nugini et
Activité B2416 H	Enquête de conjoncture économique	Réalisé	25%	Le Ministère des transports, des travaux publics et de l'équipement a mené un inventaire immobilier en 2014
Activité B2416 I	Enquête sur la production de la Pêche	Non réalisé	0%	En 2014 le financement de la BRB, le rapport n'est encore disponible
Activité B2416 J	Enquête sur l'Emploi salarié	Réalisé	75%	Pas de financement
Activité B2416 K	Enquête permanente prioritaire auprès des Ménages	Non réalisé	0%	ce volet a été prise en compte dans le cadre de l'enquête sur la main d'œuvre au Burundi réalisée dans tous les pays de la Communauté Est Africaine (EAC) avec le financement de la BAD et l'analyse est en cours

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
Activité B2416 L	Enquête de suivi sanitaire et phytosanitaire	Non réalisé	0%	Option abandonnée au profit de l'ECVM
Produit B 242	Plan de formation au traitement des données statistiques adopté	Réalisé partiellement	50%	Man de financement
Activité B2421	Adapter les nouveaux logiciels au traitement des données statistiques	Réalisé	50%	Pour chaque type d'opérations menées, les agents du SSN sont formés sur l'utilisation des logiciels appropriés pour le traitement des données
Activité B2422	Capitaliser le Rapport d'évaluation et la base de données sur le perfectionnement réalisé, au titre du savoir-faire	Réalisé	50%	L'ISTEEBU a acquis de nouvelles licences (SPSS et STATA) pour le traitement des données. Au niveau de structures sectorielles notamment la justice (Coopération Belge) et l'éducation (UNECO et UNICEF) d'autres outils ont été acquis pour le traitement des données.
Produit B243	Plan de perfectionnement à l'Analyse statistique, adopté	Réalisé partiellement	50%	Découle de la précédente
Activité B2431	Perfectionner les cadres des Services de Statistiques en Analyse	Réalisé	50%	Le plan de perfection n'est pas disponible mais en fonction des opérations réalisées, le renforcement des capacités des cadres en analyse est effectué
Activité B2432	Capitaliser le Rapport d'évaluation et la base de données sur le perfectionnement réalisé, au titre du savoir-faire	Effectué	50%	Selon les opérations menées (enquête sur les conditions de vie des ménages, enquête agricole, EDS, etc.).
Produit B244	Services Centraux de Statistiques des Ministères, mis à niveau sur les règles et procédures de traitement des données statistiques	Non réalisé	0%	Liée à l'action précédente
Activité B2441	Former les agents de Services centraux aux Règles et procédures de publication et de diffusion (SGDD)	Non réalisé	0%	Les services sectoriels ne sont pas tous opérationnels
Activité B2442	Capitaliser le Rapport d'évaluation et la base de données sur la formation réalisée, au titre du savoir-faire	Non réalisé	0%	
Objectif stratégique B3	Fiabilité, qualité et régularité de la production de données statistiques, assurées	Partiellement atteint	45%	
Produit B311	Concertation pour détecter les incohérences dans les données statistiques existantes, organisée	Réalisé	100%	
Activité B3111	Organiser un atelier de travail "Réflexions sur les incohérences dans les méthodes et données statistiques produites"	Réalisé	100%	LE cadre d'assurance qualité a été adopté par le Gouvernement et a fait l'objet d'un décret posté sur le site de l'ISTEEBU
Activité B3112	Mettre en banque et éditer le Rapport de l'Atelier sur les réflexions sur les incohérences dans les méthodes et données statistiques	Réalisé	100%	L'ISTEEBU a organisé cet atelier en 2013 sur financement du Gouvernement

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
Produit B312	Notes méthodologiques des opérations statistiques, accompagnées de leur Manuel de Procédures et d'Exécution (MPE) respectif, élaborées	Réalisé	100%	Le rapport de l'atelier est disponible au niveau de l'ISTEEBU
Activité B3121	Elaborer en Atelier, les Notes méthodologiques des opérations statistiques programmées et les Manuels de Procédures et d'Exécution (MPE) qui doivent les accompagner	Réalisé	100%	Tous les protocoles des opérations réalisées sont disponibles
Activité B3122	Adapter les référentiels méthodologiques des organismes internationaux et les accompagner respectivement d'un manuel de procédures et d'exécution	Réalisé	100%	
Activité B3123	Informier et former les Cadres de la Statistique sur la technique d'Enquête par sondage	Réalisé	100%	L'exécution de toute opération d'envergure nationale est accompagnée d'un protocole de mise en œuvre respectant les procédures internationales
Produit B321	Nomenclatures de classification d'activités, de produits, de comptes, d'opérations comptables, de zones pays du monde, à usage statistique, élaborées	Réalisé	95%	
Activité B3211	Elaborer ou actualiser les nomenclatures de classification à usage statistique dans tous les domaines de la collecte, de traitement, d'analyse et publication et de diffusion des données statistiques	Réalisé	100%	Le document a été disponible
Activité B3212	Constituer la base de données "Nomenclatures à usage statistique" et éditer	En cours	90%	Le document est disponible sa validation interviendra en mars 2015.
Produit B322	Outils de base de références régionale et internationale adaptés au contexte burundais	Non réalisé	0%	
Activité B3221	Faire l'inventaire des Référentiels de Règles régionales ou internationales, à usage statistique à adopter pour le SSN	Non réalisé	0%	
Activité B3222	Constituer la base de données "Référentiel et Règles de procédures à usage statistique régionale et internationale "et éditer	Non réalisé	0%	
Produit B323	Outils de base de références régionale et internationale adaptés au contexte burundais	Réalisé partiellement	25%	
Activité B3231	Informier et former les cadres de la Statistique sur l'alignement aux directives de différents référentiels régionaux et internationaux du cadre de statistique	Non réalisé	0%	
Activité B3232	Constituer la Base de données et éditer le document didactique sur l'application des directives	Non réalisé	0%	

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
	d'alignement et éditer			
Activité B3233	Informier et former les Cadres de la Statistique sur l'analyse et le Label de qualité	Non réalisé	0%	
Activité B3234	Actualiser l'application à alignement aux directives du SCN93	Réalisé	100%	Cette activité sera réalisée dans le cadre de l'élaboration du guide d'assurance qualité et de l'élaboration de la SNDS II
Produit B331	Schéma directeur pour moderniser le système d'exploitation informatique du SSN, adopté	Réalisé partiellement	8%	Tous les comptes sont élaborés selon les directives du SCN93 avec l'outil ERETES (appui AFRISTAT et AFRITAC)
Activité B3311	Etablir un Rapport diagnostique des performances du Système d'exploitation informatique des Structures opérationnelles de la Statistique	Réalisé partiellement	15%	Les termes de référence élaborés et transmis à l'ACBF pour financement
Activité B3312	Elaborer un schéma directeur informatique (confier à un Consultant National)	Non réalisé	0%	Activité en cours
Produit B332	Harmonisation du parc informatique du SSN, adoptée	Non réalisé	0%	Découle de l'activité précédente
Activité B3322	Installer les ordinateurs performants à l'ISTEEBU, dans les SCSM et aux 17 chefs-lieux de provinces	Non réalisé	0%	LA réalisation de ce produit est conditionnée par l'élaboration d'un Schéma directeur informatique
Activité B3323	Installer des ordinateurs performants auprès des sources statistiques de la Migration, des Permis de conduire et de la Sécurité Publique	Non réalisé	0%	Découle de l'activité précédente
Activité B3324	Installer des ordinateurs et logiciels performants auprès de la Section Etat Civil de toutes les Communes	Non réalisé	0%	Découle de l'activité précédente
Activité B3325	Installer les fonctionnalités du Système d'information statistique des Services Centraux	Non réalisé	0%	Découle de l'activité précédente
Produit B333	Harmonisation des logiciels adaptés aux besoins du système d'exploitation informatique de la Statistique au Burundi, adoptée	Non réalisé	8%	Découle de l'activité précédente
Activité B3331	Acquérir des logiciels performants pour l'exploitation informatique des données statistiques	Non réalisé	0%	LA réalisation de ce produit est conditionnée par l'élaboration d'un Schéma directeur informatique
Activité B3332	Installer les logiciels performants à l'ISTEEBU, dans les SCSM, aux 17 chefs-lieux de provinces,	Non réalisé	0%	Découle de l'activité précédente
Activité B3333	Installer des logiciels performants auprès des sources statistiques de la Migration, des Permis de conduire et de la Sécurité Publique (12 ordinateurs)	Réalisé partiellement	0%	Découle de l'activité précédente
Activité B3334	Installer des logiciels performants auprès de la Section "Système d'information intégré"	Réalisé partiellement	40%	Avec l'appui du PNUD, tous les postes frontières ont été équipés en ordinateurs avec masque de saisie pour les entrées-sorties

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
Activité B3335	Organiser un stage groupé de formation à l'utilisation des logiciels performants	Non réalisé	0%	Découle de l'activité précédente
Objectif stratégique B4	Utilisation et diffusion des données statistiques, promues	Partiellement atteint	43%	Découle de l'activité précédente
Produit B411	Plan annuel d'analyses thématiques issues des données statistiques actualisées, mis en œuvre	Réalisé partiellement	65%	
Activité B4111	Mettre en œuvre le programme d'analyses thématiques des données de portée nationale concerté et visé (2 par an pour chacun des 7 Services de l'ISTEEBU, avant 2012, 3 à partir de 2012, 2 cadres en moyenne engagés)	Réalisé	70%	Le plan d'analyse thématique est disponible.
Activité B4112	Mettre en banque et gérer la mise à jour de la Base de données sur les analyses statistiques	Réalisé	60%	Cette activité est menée conformément au plan d'analyse thématique et non selon la répartition définie dans la SNDS
Produit B412	Plan d'analyses thématiques des sous-produits statistiques sectoriels, mis en œuvre(4 par an avant 2012, 6 à partir de 2012)	Non réalisé	0%	Les documents validés sont disponibles au niveau du centre de documentation de l'ISTEEBU
Activité B4122	Mettre en banque et gérer la mise à jour de la Base de données sur les analyses statistiques de l'ISTEEBU et des SCSM	Non réalisé	0%	Quatre services sectoriels sont opérationnels sur 22 prévus
Produit B421	Etablissement d'une liste prévisible de publications périodiques, adopté	Réalisé partiellement	50%	
Activité B4211	Assurer la publication régulière des Publications annoncées	Partiellement	50%	Les plans de publication et de diffusion des données n'est pas encore disponible
Produit B422	Obligation de publier régulièrement des Analyses thématiques	Réalisé partiellement	60%	Certaines publications sont diffusées régulièrement (IHPC, annuaire statistique de l'éducation, de la justice et de l'agriculture)
Activité B4221	Disponibiliser les publications des Analyses statistiques thématiques au Centre National de l'Information Statistique	Réalisé	100%	
Activité B4222	Mettre en banque et gérer la mise à jour des Bases de données sur "Les Publications de données statistiques "programmées et visées	Réalisé partiellement	20%	Les documents validés sont disponibles au niveau du centre de documentation de l'ISTEEBU
Axe stratégique C	Développer le système statistique décentralisé			Il n'existe de logiciel pour la gestion de bases de données documentaires à l'ISTEEBU
Objectif stratégique C1	Décentralisation du CTIS organisée en CPTIS par Province	Partiellement atteint	25%	
Produit C111	Intégration de toutes les Communes dans le système décentralisé de production de	Réalisé partiellement	50%	

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
	données statistiques au niveau de la Province, adoptée			
Activité C1111	Organiser la coordination de la collecte de données statistiques, intégrant le genre	Non réalisé	0%	Réalisé à travers les activités de la Cellule méthodologie et coordination statistique de l'ISTEEBU
Activité C1112	Centraliser les données statistiques collectées au niveau de la Province	Réalisé	100%	
Produit C112	Activités statistiques des communes coordonnées dans le cadre du Programme de Développement statistique	Non réalisé	0%	Activité continue de la Cellule méthodologie et coordination statistique de l'ISTEEBU. Une soixantaine d'agents est affectée à cette activité.
Activité C1121	Adopter un Plan de travail annuel d'activités statistiques des administrations communales au niveau du Comité Provincial Technique de l'Information statistique, diffusé par à l'ISTEEBU	Non réalisé	0%	
Objectif stratégique C2	Développer le système statistique décentralisé	Partiellement atteint	48%	Les Comités Provinciaux Techniques de l'Information statistique ne sont pas mis en place
Produit C211	D'autres Registres pour compléter les sources de données statistiques décentralisées, instaurés	Réalisé partiellement	70%	
Activité C2113	Réorganiser le travail du Bureau de l'Etat Civil, en utilisant l'équipement informatique	Réalisé partiellement	70%	Instauration des registres d'état civil, dans les écoles pour les entreprises exerçant leurs activités à l'intérieur du pays, les juridictions.
Produit C212	D'autres Registres pour compléter les sources de données statistiques décentralisées, instaurés	Réalisé partiellement	35%	Les équipements informations ne sont pas mis en place
Activité C2121	Mettre en place les Supports de collecte des sous-produits statistiques des communes	Réalisé partiellement	80%	
Activité C2122	En concertation avec le Service décentralisé de l'ISTEEBU, adapter métadonnée et manuels de procédures et d'exécution pour exploiter les sous-produits statistiques	Non réalisé	0%	Instauration des fiches d'état civil, la collecte est effectuée mais la saisie des fiches n'est pas encore réalisée
Activité C2123	Former tous les acteurs de la Statistique de la Province et des Communes, à l'utilisation des outils méthodologiques de la Statistique	Réalisé partiellement	30%%	
Produit C221	Fiabilité, qualité et régularité des données statistiques du Système décentralisé, sécurisées	Non réalisé	0%	Les cadres ont été formés sur l'utilisation quelques outils de collecte (hôtellerie, prix, éducation, santé, tourisme, entreprises, état civil, prix aux producteurs agricoles)
Activité C2211	Remettre une copie des procédures d'alignement aux différentes Règles de procédures statistiques auxquelles adhère le Burundi	Non réalisé	0%	

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage	Observations
Activité C2212	Mettre en banque le Rapport d'évaluation de la formation et d'information sur les métadonnées, les Manuels de procédures et les règles de procédures et éditer	Non réalisé	0%	Les règles et procédures auxquelles le Burundi adhère ne sont pas encore inventoriées
Produit C222	Disponibilité des supports de Collecte de données démographiques et autres, assurée	Réalisé	100%	Activité liée à la précédente
Activité C2221	Assurer le ravitaillement des communes en supports de collecte (Etat civil, autres données statistiques)	Réalisé	100%	
Activité C2222	Expédier un stock suffisant de supports de collecte de données statistiques vers les Communes	Réalisé	100%	
Produit C223	Autres opportunités de développement des sources de données statistiques au sein du Système décentralisé.	Réalisé partiellement	33%	
Activité C2231	Etablir la correspondance des opportunités de sources de données statistiques et des sous-produits attendus	Non réalisé	0%	
Activité C2232	Elaborer le Référentiel mettant en correspondance la source, les sous-produits statistiques et les métadonnées accompagnées des manuels de procédures de collecte des données statistiques	Non réalisé	0%	
Activité C2233	Former les agents à la collecte et au traitement des données statistiques, avec les services déconcentrés	Réalisé	100%	
Objectif stratégique C3	Désagrégation des données statistiques nationales selon la Province et le Genre, développée	Atteint	100%	Activité réalisée en fonction des opportunités offertes au SSN
Produit C311	Payer les frais de transport des Consultants internationaux Payer les Prestation des Consultants pour 5 jours ouvrables	Réalisé	100%	
	Payer les frais de séjour à Bujumbura, pour 7 jours, dans l'objectif de former des statisticiens et démographes sur la désagrégation des données nationales selon la Province et le Genre			Formation des statisticiens et démographes sur la désagrégation des données nationales selon la Province et le Genre réalisée en 2011 avec le financement de l'ONUFEMMES

ANNEXE 3 : RÉALISATION DES OBJECTIFS DE LASNDS 2010-2014

Codes	Activités	Etat de réalisation	Pourcentage
Axe A	Garantir la Gouvernance du Système statistique National	Les objectifs de l'axe A ont été réalisés à 68%	68%
Objectif A1	Cadre légal et institutionnel complété	Partiellement atteint	80%
Objectif A2	Pérennité des ressources du SSN assurée	Partiellement atteint	57%
Axe stratégique B	Développer le Système de production et améliorer la qualité, la fiabilité et la régularité des données statistiques du SSN du Burundi	Les objectifs de l'axe B ont été réalisés à 46%	46%
Objectif stratégique B1	Production de données statistiques des Services sectoriels de statistiques, promue	Partiellement atteint	49%
Objectif stratégique B2	Outils de base, méthodologies, système d'exploitation informatiques harmonisés et modernisés, programmes d'activités coordonnés au niveau national	Partiellement atteint	52%
Objectif stratégique B3	Fiabilité, qualité et régularité de la production de données statistiques, assurées	Partiellement atteint	35%
Objectif stratégique B4	Utilisation et diffusion des données statistiques, promues	Partiellement atteint	50%
Axe stratégique C	Développer le système statistique décentralisé	les objectifs de l'axe C ont été réalisés à 59%	59%
Objectif stratégique C1	Décentralisation du CTIS organisée en CPTIS par Province	Partiellement atteint	33%
Objectif stratégique C2	Développer le système statistique décentralisé	Partiellement atteint	43%
Objectif stratégique C3	Désagrégation des données statistiques nationales selon la Province et le Genre, développée	Atteint	100%

Globalement les activités réalisées au cours de la mise en œuvre de la SNDS ont permis d'atteindre 55% des objectifs retenus.

Note :

La plupart des pourcentages ont été estimés avec l'appui du Coordonnateur de la SNDS. Ainsi :

- 100% correspond aux activités qui ont été entièrement réalisées ;
- 0% aux activités qui n'ont pas été entamées dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDS ;
- entre 0% et 100%, aux activités qui ont connu un démarrage et qui n'ont pas été achevées au cours de la période de mise en œuvre de la SNDS.

Les pourcentages estimés ont servi de base pour le calcul des réalisations des produits, des objectifs stratégiques, des axes stratégiques et du taux d'exécution globale de la SNDS.

Ainsi :

1. la moyenne d'obtention d'un produit est obtenue en faisant la moyenne simple des pourcentages des activités du produit concerné ;
2.)la moyen des réalisations d'un objectif stratégique est obtenue à partir de la moyenne pondérée des pourcentages des produits de l'axe stratégique, le critère des pondérations étant le nombre d'activités des différents produits.
3. Enfin, les pourcentages des axes stratégiques ont été obtenus à partir d'une moyenne simple des pourcentages des objectifs stratégiques de chaque axe stratégique.

ANNEXE 4 : 10 PRINCIPES ESSENTIELS POUR UNE BONNE SNDS

(Source : PARIS21)

Les références en majuscules renvoient au site Internet suivant mis en place par le Secrétariat de PARIS21 : (<http://nsdsguidelines.paris21.org/fr>).

1. Elle est soutenue par les responsables politiques, dirigée et prise en main par le pays.
2. Elle est élaborée à partir d'une approche méthodologique solide.
3. Elle est alignée sur les objectifs politiques et axée sur les résultats et sa qualité répond aux attentes.
4. Elle tient compte de l'existant et des engagements internationaux.
5. Elle s'appuie sur les normes statistiques internationales.
6. Elle couvre le Système Statistique National (SSN) tout entier.
7. Elle fixe un programme intégré de Renforcement des capacités statistiques.
8. Elle est financée comme une priorité par le budget de l'État.
9. Elle sert de cadre de cohérence pour l'assistance extérieure.
10. Elle comporte des mécanismes de suivi, d'évaluation et de reporting.

1. Elle est soutenue par les responsables politiques, dirigée et prise en main par le pays

- La SNDS doit bénéficier du soutien et de l'engagement des responsables politiques et être défendue par de hautes autorités nationales ; cf. RECONNAISSANCE, MANAGEMENT, ENGAGEMENT, PROMOTION.
- Elle doit s'inscrire dans le contexte culturel et institutionnel national, et doit résulter de processus inclusifs et participatifs réellement dirigés et pris en main au niveau national faisant participer l'ensemble des parties prenantes ; cf. ENGAGEMENT et PRÉPARATION.
- Elle doit également résulter d'une démarche de recherche de consensus, tenant compte des besoins et des problèmes identifiés au sein du SSN et favorisant l'engagement et les partenariats, et jalonnée de processus clairs de consultation ; cf. MANAGEMENT, PRÉPARATION.
- Elle doit être reconnue et comprise par les agents du SSN comme un processus visant à améliorer leurs compétences et leurs connaissances en matière de statistiques.

2. Elle est élaborée à partir d'une approche méthodologique solide

- La SNDS doit fournir une évaluation de l'état actuel du SSN (où nous en sommes), comportant une appréciation complète des données statistiques et de la satisfaction des utilisateurs appréciée en fonction de critères reconnus ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit donner une appréciation du système existant de financement du SSN et des mécanismes existants de soutien des PTF (déclaration de Paris) ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit présenter une vision pour les statistiques nationales (où nous voulons aller), des stratégies pour réaliser cette vision (comment voulons-nous y parvenir) permettant de remédier aux contraintes institutionnelles et organisationnelles et intégrant l'ensemble des cadres de planification des statistiques, et des indicateurs de performance (comment savons-nous que nous y sommes parvenus) : il ne s'agit pas simplement d'un plan de travail ; cf. PROJECTION VERS L'AVENIR, IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES, ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION.

- Elle doit comporter des sous-stratégies pour le leadership et le management, la gestion financière, la promotion, les ressources humaines, la communication, les infrastructures, les processus statistiques de production et leurs produits, l'archivage et l'accès aux données et leur diffusion. cf. IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES.

3. Elle est alignée sur les objectifs politiques et axée sur les résultats et sa qualité répond aux attentes

- La SNDS doit être centrée sur la demande et de compréhension aisée, répondre aux besoins et aux priorités en termes d'informations permettant aux gouvernements de mener des politiques axées sur les résultats, et pouvant être analysées par tous ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit être alignée sur la politique de développement nationale, notamment en ce qui concerne l'élaboration, la surveillance et l'évaluation des plans nationaux de développement, des politiques sectorielles, ainsi que l'évaluation des progrès accomplis en vue de la réalisation d'objectifs internationaux et régionaux retenus ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Son élaboration doit se fonder sur des principes de gestion axée sur les résultats et, lors de sa mise en œuvre, faire usage d'indicateurs de performance (ex. : fourniture d'informations statistiques, efficacité, satisfaction des utilisateurs, gouvernance, soutien aux politiques nationales, confidentialité) et d'un plan de reporting, de surveillance et d'évaluation de la performance ; cf. MANAGEMENT, SUIVI & EVALUATION, REPORTING, MISE EN ŒUVRE.
- Elle doit constituer une plate-forme pour le développement durable à long terme des statistiques tout en répondant aux besoins immédiats en données statistiques pour suivre les progrès en matière de développement ; cf. PROJECTION VERS L'AVENIR, IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES.
- Elle doit viser la fourniture des statistiques de qualité (c'est-à-dire, «répondant aux attentes») (avec pertinence, précision, actualité, indépendance), afin d'éclairer la prise de décision.

4. Elle tient compte de l'existant et des engagements internationaux

- La SNDS doit respecter l'ensemble des législations ou réglementations en vigueur, et recommander des changements le cas échéant ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit maintenir la production de statistiques et les procédures en cours, bâtissant à partir des activités et les processus existants (durant les phases d'élaboration et de mise en œuvre) ; cf. MANAGEMENT.
- Elle doit prendre en compte l'environnement régional, les engagements internationaux et les programmes de développement en cours ; cf. ÉTAT DES LIEUX-DIAGNOSTIC.
- Elle doit tirer parti de l'expérience acquise par d'autres pays.

5. Elle s'appuie sur les normes statistiques internationales

- La SNDS doit respecter les valeurs et les principes décrits dans les Principes fondamentaux de la statistique officielle élaborés par l'ONU pour produire des statistiques utiles et de qualité méritant la confiance des utilisateurs de ces données.
- Elle doit s'appuyer sur les normes, les recommandations et l'expérience internationales pour capitaliser le savoir-faire mondial et assurer la cohérence entre pays.
- Elle ne doit pas être normative, mais doit conduire à un changement significatif en fonction de la situation du SSN constatée au départ du processus.

6. Elle couvre le SSN tout entier

- Le SNDS doit couvrir le Système Statistique National (SSN) tout entier, depuis la collecte des données, leur analyse, leur diffusion et jusqu'à leur utilisation, depuis les recensements, les enquêtes et les systèmes administratifs, ainsi que les mécanismes de coordination et de consultation (reconnaissant par-là que la mise en œuvre puisse être accomplie par étapes).
- Le SNDS doit permettre une intégration appropriée de la production des statistiques sectorielles.

7. Elle fixe un programme intégré et réaliste de renforcement des capacités statistiques

- La SNDS doit fixer un programme intégré de renforcement des capacités statistiques qui permette de : 1) augmenter les capacités de mise en œuvre et d'adaptation de la stratégie ; 2) transformer les statistiques en informations par le biais de l'analyse, la diffusion, la publicité et l'éducation des utilisateurs ; cf. IDENTIFICATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES, ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION.
- La SNDS doit prévoir un calendrier rationnel des tâches classées par ordre de priorité (tous les combats ne peuvent pas être menés de front) ; elle doit prévoir un cadre pour les plans (annuels) de mise en œuvre. Elle doit gérer les ressources de manière réaliste et pragmatique (ce qui implique la hiérarchisation, l'étalement dans le temps, l'efficacité, en consistant par exemple à examiner d'autres possibilités de collecte des données telles que les sources administratives et les enquêtes par sondage) et être suffisamment souple pour s'adapter aux changements de priorités, aux nouveaux besoins d'informations et aux enseignements tirés. cf. ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION.

8. Elle est financée comme une priorité par le budget de l'État

- La SNDS doit viser le développement de la statistique comme bien public financé par le budget de l'État et complétée (le cas échéant) par un soutien international. cf. MANAGEMENT, BUDGÉTISATION-FINANCEMENT.

9. Elle sert de cadre de cohérence pour l'assistance extérieure

- La SNDS doit servir de cadre de cohérence pour l'assistance internationale et bilatérale à la statistique, et à éviter des systèmes parallèles de suivi et d'évaluation découlant des programmes des donateurs. cf. MANAGEMENT, BUDGÉTISATION-FINANCEMENT.

10. Elle comporte des mécanismes de suivi, d'évaluation et de reporting

- La SNDS doit comporter des mécanismes efficaces de suivi, d'évaluation et de reporting de sa mise en œuvre. cf. SUIVI, ÉVALUATION ET REPORTING

